

RAPPORT WSRW – AVRIL 2016

# P POUR PILLAGE

**Les exportations marocaines  
des phosphates du Sahara  
Occidental occupé**

*Des compagnies de fertilisants du monde entier importent le phosphate controversé du Sahara Occidental, territoire sous occupation marocaine illégale. Ce rapport détaille celles qui ont importé en 2015.*

# 2015



**WSRW** WESTERN SAHARA  
RESOURCE WATCH

**PUBLIÉ :**

8 AVRIL, TORONTO

Publié avec le généreux soutien financier de Emmaus Åland.

**PHOTOS :**

BERSERK PRODUCTIONS (P. 1)  
WSRW.ORG (P. 2, 18, 19, 29, 30, 31),  
RICK VOICE (P. 16),  
RICK VINCE (P. 20),  
JOHN TORDAI (P. 27)

**PAGE D'ACCUEIL :**

Le plus long tapis roulant convoyeur au monde transporte le phosphate des mines de Bou Craa jusqu'à la côte.

**DESIGN :**

LARS HØIE

**ISBN :** 978-82-93425-05-2

Le rapport peut être utilisé librement, en version imprimée ou en ligne. Pour des commentaires ou des questions sur ce rapport, contactez [coordinator@wsrw.org](mailto:coordinator@wsrw.org)

Western Sahara Resource Watch (WSRW) est une organisation internationale basée à Bruxelles. WSRW travaille en solidarité avec le peuple du Sahara Occidental, pour enquêter et informer sur le pillage des ressources du territoire par le Maroc.

[www.wsrw.org](http://www.wsrw.org)

[www.twitter.com/wsrw](https://www.twitter.com/wsrw)

[www.facebook.com/wsrw.org](https://www.facebook.com/wsrw.org)

[www.instagram.com/wsrw\\_org](https://www.instagram.com/wsrw_org)

Pour renforcer nos recherches et intensifier nos campagnes internationales WSRW a besoin de votre aide. Pour tout don, consultez WSRW sur [www.wsrw.org](http://www.wsrw.org).

**LISTE DES ABBREVIATIONS :**

**TPL :** Tonnes de Port en Lourd

**OCF :** Office Chérifien des Phosphates SA

**ONU :** Organisation des Nations Unies

**US \$ :** Dollar américain



Les deux entreprises canadiennes PotashCorp et Agrium ont représenté les deux tiers de tous les achats de phosphates du Sahara Occidental occupé en 2015.

# SYNTHÈSE

*Toute vie sur la planète, et donc toute la production agricole, dépend du phosphore, symbole chimique P. Cet élément se trouve dans le minerai de phosphate et est transformé en engrais. Pour le peuple du Sahara Occidental, leur P ne se transforme pas en bénéfice. Au contraire.*

Pour la troisième fois, Western Sahara Resource Watch publie un éventail détaillé des compagnies impliquées dans l'achat des phosphates du Sahara Occidental. Le minerai de phosphate illégalement exploité par le gouvernement marocain au Sahara Occidental est la principale source de revenus marocains tirés des territoires qu'il occupe contre le droit international. Les représentants du peuple sahraoui se sont toujours déclarés ouvertement contre ce commerce, et l'ont exprimé devant l'ONU, en général, et aux entreprises spécifiques.

La liste présentée dans ce rapport est complète pour l'année civile 2015, et nomme tous les chargements de phosphates du Sahara Occidental occupé. Ce rapport attribue les achats de la production du Maroc au Sahara Occidental en 2015 à huit importateurs identifiés et à un autre importateur inconnu, dans huit pays différents.

Le rapport détaille un volume d'exportation total du Sahara Occidental de 1,41 million de tonnes en 2015, embarqué sur 30 vraquiers, pour une valeur estimée à 167,8 millions de \$US. Soit une nette diminution des ventes par rapport à 2014, démontrée dans le rapport, et probablement le plus bas volume depuis des décennies. Parmi les compagnies, les deux canadiennes Agrium Inc et Potash Corporation totalisent 64,5 % de tous les achats de phosphate du Sahara Occidental pour l'année. Il est intéressant de noter que, en 2015, le précédent plus gros acheteur Innophos n'a pas importé au Mexique.

Sur les huit entreprises identifiées comme importatrices en 2015, trois sont cotées dans des marchés boursiers internationaux ou sont détenues en majorité par des entreprises qui sont cotées en bourses. Toutes ont été mises sur liste noire par les investisseurs éthiques à cause de ce commerce.

Sur les cinq compagnies restantes non cotées en bourse, deux sont des coopératives d'agriculteurs en Nouvelle-Zélande, deux sont entièrement ou partiellement détenues par le gouvernement du Venezuela, une est une propriété privée.

Ce rapport est une nouvelle version du rapport « P pour Pillage » publié en 2014 et 2015.

WSRW appelle toutes les entreprises impliquées dans ce commerce à mettre fin immédiatement à tous les achats de phosphates du Sahara Occidental jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit et les Sahraouis assurés de pouvoir jouir de leur droit fondamental à l'autodétermination. Les investisseurs sont invités à interpeller les compagnies, ou à désinvestir si les compagnies ne s'engagent pas clairement à abandonner ce commerce.



Depuis décembre 2015, des jeunes sahraouis récemment diplômés descendent dans les rues de El Aaiun pour protester contre les politiques d'embauche de l'OCP. Pendant plus d'un mois il y a eu des manifestations quotidiennes à El Aaiun.

## LA CONTROVERSE

La revendication de souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental n'est reconnue par aucun État, ni par l'ONU. Cette revendication a été rejetée par la Cour Internationale de Justice.<sup>1</sup>

Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies a analysé la légalité de l'exploration et exploitation pétrolière au Sahara Occidental, une activité d'extraction des ressources - maintenant dans sa phase d'exploration - qui est d'une nature similaire. L'ONU a conclu que « si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara Occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes. »<sup>2</sup>

Pourtant, quelques semaines seulement après l'invasion du territoire en 1975, le phosphore de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental était exporté vers des entreprises d'engrais en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Europe et en Australasie. La mine de Bou Craa est gérée par l'Office Chérifien des Phosphates SA (OCP), compagnie nationale marocaine de phosphate, et c'est la plus grande source de revenus du pays sur le Sahara Occidental.

Les Phosphates de Boucraa SA (Phosboucraa) est une filiale à part entière de l'OCP. Ses principales activités sont l'extraction, l'enrichissement, le transport et la commercialisation de minerai de phosphate de la mine de Bou Craa, dont l'exploitation du quai de chargement et de l'usine portuaire de traitement située sur la côte Atlantique, à El Aaiun. L'OCP déclare que la capacité annuelle de production des mines du Sahara Occidental est de 2,6 millions de tonnes.<sup>3</sup> Bien que l'OCP affirme que les mines Bou Craa ne représentent que 1% de toutes les réserves de phosphate exploitées par le Maroc,<sup>4</sup> pas moins d'un quart de la roche de phosphate exportée part de El Aaiun.<sup>5</sup> La qualité exceptionnelle du minerai de phosphate du Sahara Occidental en fait un produit très convoité pour les producteurs d'engrais.

Cependant, cette histoire pourrait toucher à sa fin. Le gisement de phosphate de Bou Craa est composé de deux couches. Jusqu'à présent, seule la couche supérieure était extraite. Cette couche contient notamment la roche de



phosphate de la plus haute qualité de toutes les réserves contrôlées par l'OCP. En 2014, les mines de phosphate de Bou Craa sont passées à l'exploitation de la deuxième couche, d'une qualité inférieure.<sup>6</sup> Le Maroc a maintenant vendu la totalité du phosphate de haute qualité qui aurait dû être disponible au peuple sahraoui dès son autodétermination.

L'OCP affirme aussi que Phosboucraa est le plus grand employeur privé de la région, avec plus de 2 100 employés<sup>7</sup> dont plus de la moitié sont dits être recrutés localement. L'OCP affirme également que Phosboucraa est un acteur majeur de la viabilité économique et du bien-être des habitants de la région. L'OCP vante également l'impact social de Phosboucraa, affirmant verser des pensions aux retraités, offrir des avantages médicaux et sociaux pour les employés, les retraités et leurs familles, etc.<sup>8</sup> L'OCP présente les prétendus avantages économiques et sociaux comme justification à son exploitation de mines de phosphate à l'extérieur des frontières établies de longues dates et internationalement reconnues du Maroc.<sup>9</sup>

Maroc utilise le phosphate de Bou Craa dans son lobbying politique afin d'obtenir l'assentiment informel des autres pays pour son occupation illégale. Un document officiel du gouvernement marocain, divulgué en 2014, affirme que les ressources du Sahara Occidental, y compris le phosphate, doivent être utilisées « pour impliquer la Russie dans des activités au Sahara ». Le document poursuit en disant que « en retour, la Russie pourrait garantir un gel sur le dossier Sahara au sein de l'ONU. »<sup>10</sup>



***“Le Sahara Occidental est sous occupation marocaine depuis 1975 et figure sur la liste onusienne des territoires non autonomes qui doivent être décolonisés. Le conseiller juridique de l’ONU a déclaré en janvier 2002 que l’exploration des ressources minérales au Sahara Occidental sans le consentement local violerait le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.”***

Fonds de pension du gouvernement suédois, AP- Fonden, sur l'exclusion de PotashCorp et Incitec Pivot de ses portefeuilles.<sup>11</sup>

***“Les achats de phosphates du Sahara Occidental par Agrium selon un contrat à long terme avec l’OCP constitue un risque inacceptable de complicité dans la violation des règles éthiques fondamentales, et contrevient ainsi aux directives de KLP pour un investissement responsable.”***

La compagnie d'assurance norvégienne KLP concernant ses désinvestissements d'Agrium Inc.<sup>12</sup>

### ***“Exploitation illégale des ressources naturelles”***

Fonds de Compensation commun au régime général de pension, Luxembourg, 15 novembre 2014, sur la mise sur liste noire de toutes les compagnies impliquées dans le phosphate.<sup>13</sup>

### ***“Les violations des droits de l’homme au Sahara Occidental”***

PGB Pensioenfonds, Pays-Bas, troisième trimestre de 2015, sur l'exclusion de l'OCP SA de ses portefeuilles.<sup>14</sup>

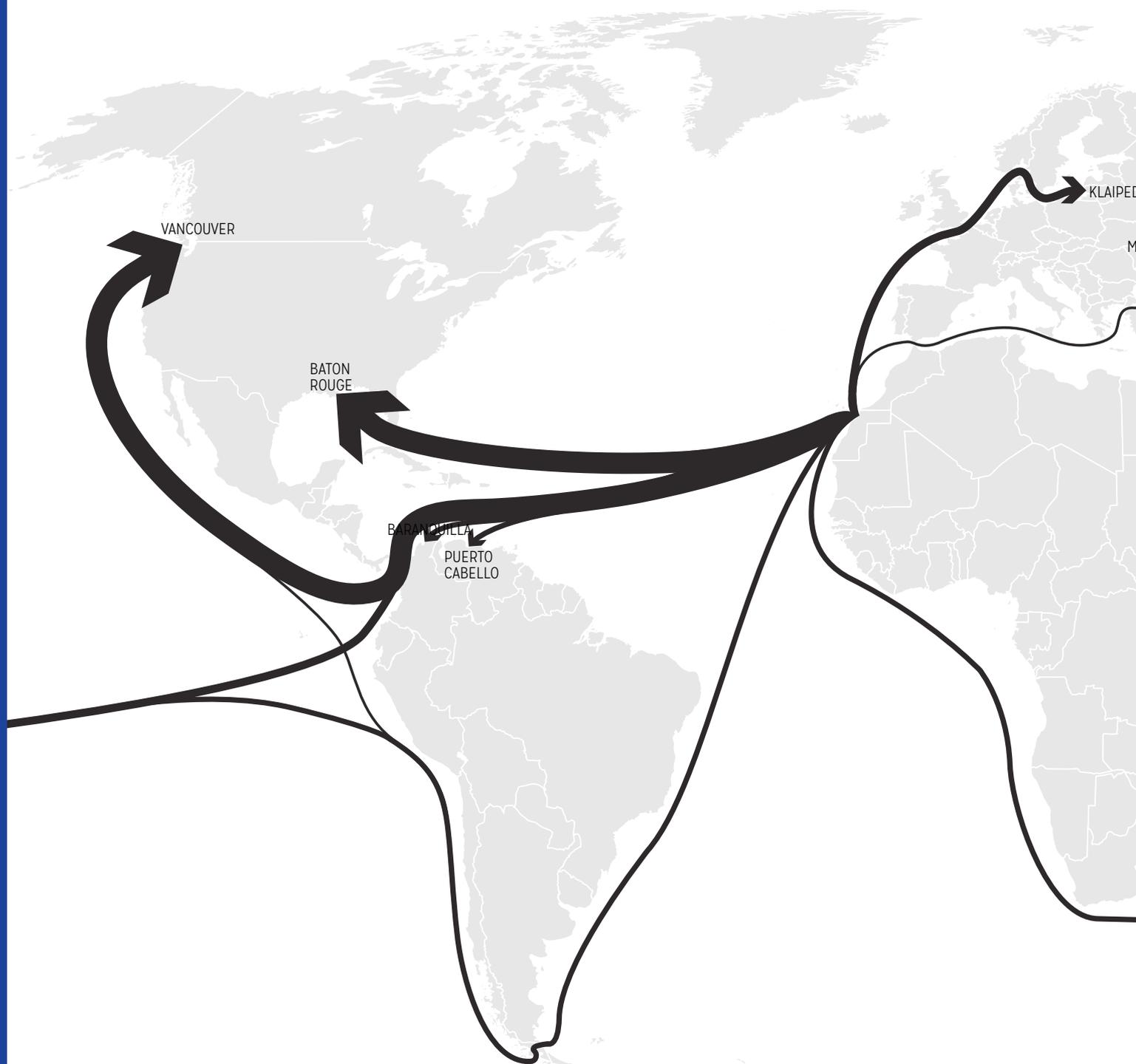
***“Le Conseil d’éthique ne croit pas que la compagnie a été en mesure de prouver que l’exploitation de phosphate se fait en conformité avec les intérêts et les désirs des Sahraouis. L’évaluation du Conseil éthique est que la poursuite du dialogue n’a pas de sens et a donc recommandé aux Fonds de désinvestir d’Agrium.”***

Conseil éthique suédois, le 9 avril 2015, expliquant pourquoi tous les fonds du gouvernement suédois ont désinvesti d'Agrium Inc.<sup>15</sup>

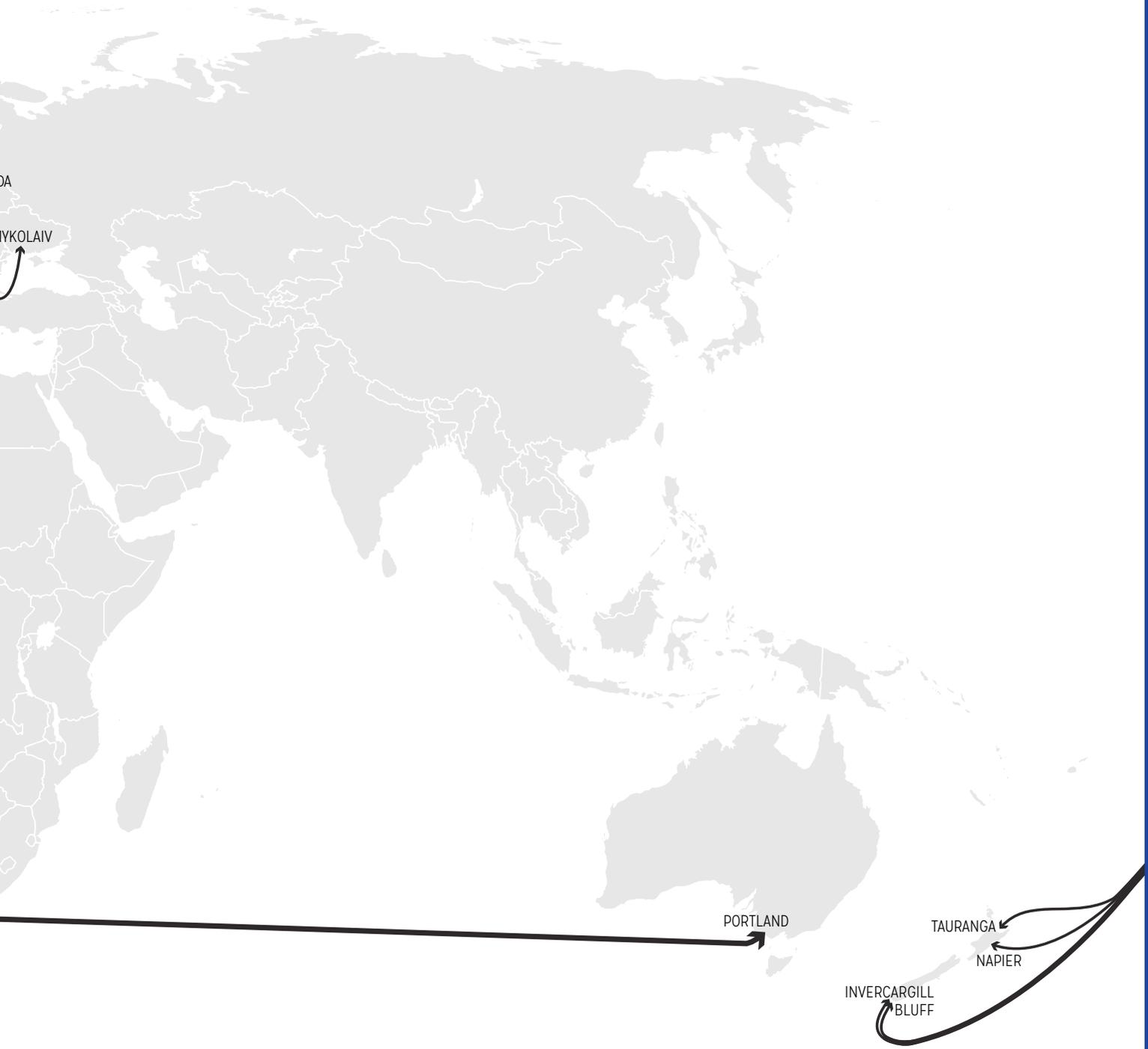
***“Les entreprises qui achètent des phosphates du Sahara Occidental soutiennent en réalité la présence du Maroc sur le territoire, étant donné que le phosphate est commercialisé par la compagnie nationale marocaine OCP et il est à assumer que les revenus générés par l’opération vont en grande partie à l’Etat marocain. Dans sa forme actuelle, l’extraction par l’OCP des ressources en phosphate au Sahara Occidental constitue une violation grave des règles. Ceci est dû à la fois au fait que les souhaits et les intérêts de la population locale ne sont pas respectés et au fait que l’opération contribue à la persistance de la situation juridique internationale non résolue, et ainsi la présence du Maroc et son exploitation des ressources dans un territoire sur lequel il n’a pas de souveraineté légitime.”***

Le Conseil d’Éthique du fonds de pension du gouvernement norvégien, sur une mise sur liste noire Innophos Holdings Inc. en janvier 2015.<sup>16</sup>

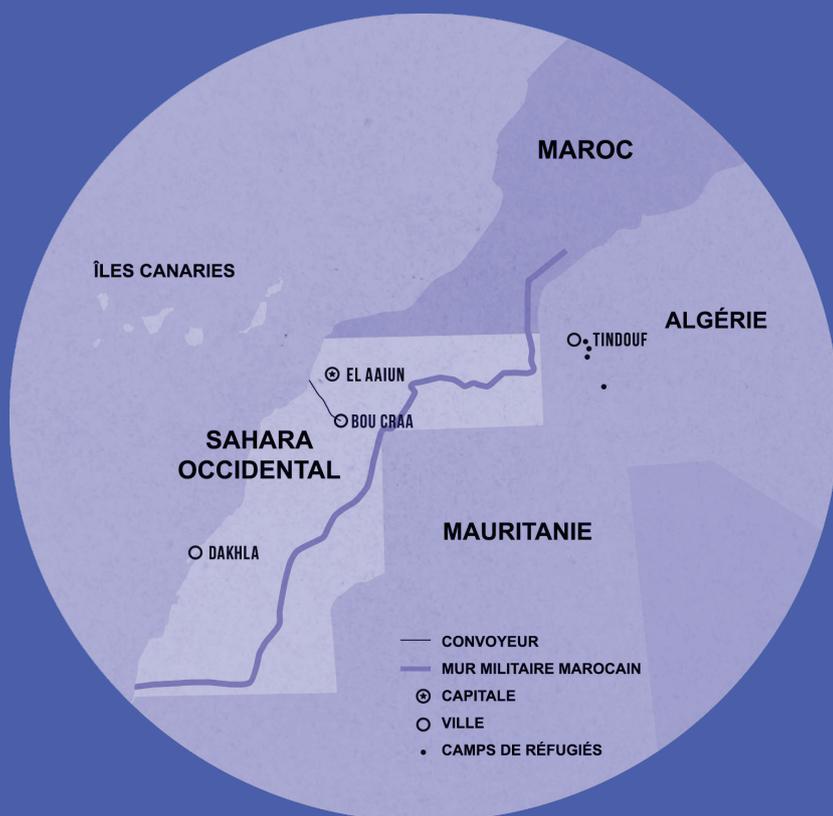
# LES CARGAISONS



*En 2015, 1,41 millions de tonnes de phosphate ont été transportées hors du Sahara Occidental. WSRW a tracé l'ensemble du flux.*



# LA PRISE DE CONTRÔLE MAROCAINE DE LA MINE DE BOU CRAA



**1947** : Les réserves de phosphate du Sahara Occidental sont découvertes 130 km au sud-est de El Aaiun dans un endroit appelé Bou Craa. La découverte de réserves de phosphate est la première source potentielle de revenus miniers pour la puissance coloniale espagnole.<sup>17</sup>

**Juillet 1962** : L'Empresa Nacional Minera del Sahara est fondée pour exploiter les mines, qui sont détenues par une entreprise du secteur industriel public espagnol.

**Mai 1968** : L'entreprise est rebaptisée Fosfatos de Bucraa, SA, également connu comme Phosboucraa ou Fos Bucraa.

**1972** : Les Espagnols commencent à exploiter les mines. De nombreux Espagnols sont employés dans les mines, de même que les Sahraouis, la population autochtone du Sahara espagnol, nom sous lequel le territoire est connu à l'époque.

**1975** : La montée de la pression internationale pour décoloniser pousse l'Espagne à parvenir à une stratégie de retrait du Sahara espagnol. Une mission de l'ONU envoyée au Sahara espagnol en vue de la prévision d'un référendum prédit que le Sahara Occidental pourrait bien devenir le deuxième exportateur mondial de phosphates, après le Maroc. Le maintien d'une revendication sur les gisements de phosphate était un facteur clé pour la puissance coloniale. Échouant à décoloniser le Sahara Occidental correctement en permettant au peuple du territoire d'exercer son droit à l'autodétermination, l'Espagne par les accords de Madrid transfère illégalement l'administration du territoire sur le Maroc et la Mauritanie, tout

en conservant une part de 35 % des mines de Bou Craa. Aucun État au monde, ni l'ONU, ni le peuple du Sahara Occidental, n'a reconnu le transfert de l'autorité de l'Espagne à ces deux États. La Mauritanie s'est retirée en 1979 et a admis s'être trompée d'avoir revendiqué et occupé le territoire.

Dans le même temps en 1975, retrouvant son autorité après deux échecs de coups d'État, le roi Hassan II du Maroc ordonne à l'armée marocaine d'envahir le Sahara Occidental. Le Roi a peut-être espéré que cela donnerait au Maroc un meilleur levier pour déterminer les prix mondiaux du phosphate, comme l'OPEP sur le prix du pétrole.<sup>18</sup>

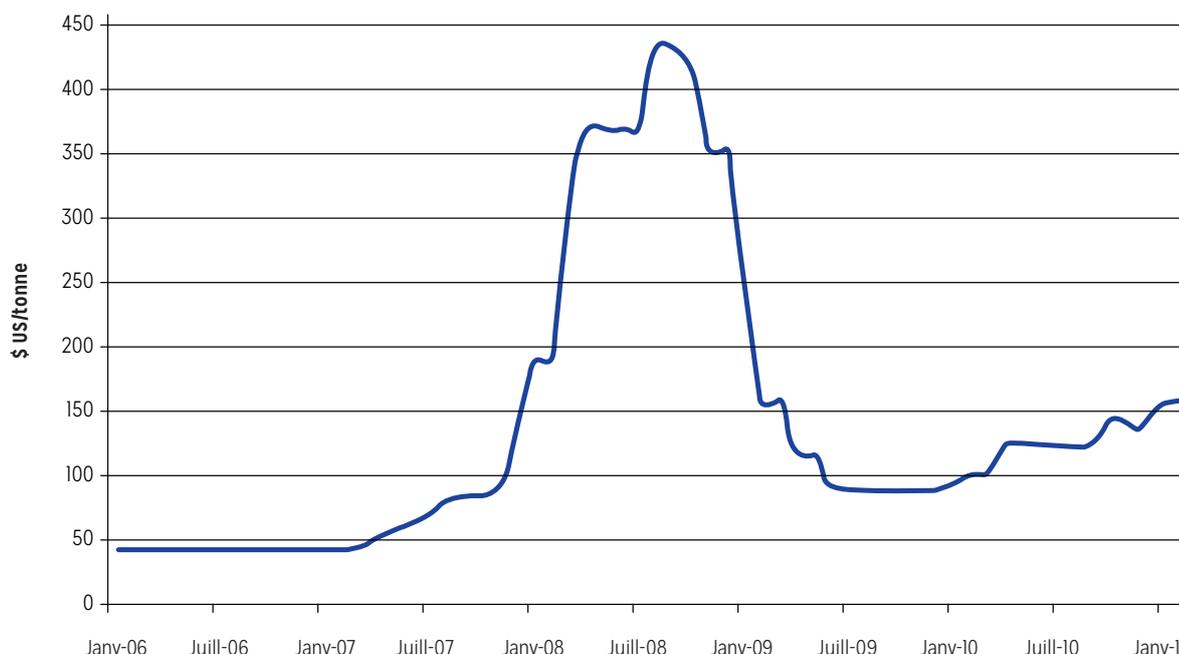
**1<sup>er</sup> Janvier 1976** : Les accords de Madrid entrent en vigueur et après une période de transition de 16 mois l'OCP prend en charge la gestion des mines.<sup>19</sup>

**2002** : L'Espagne vend sa part de 35% de Bou Craa.

**2014** : L'OCP introduit à la Bourse irlandaise une première souscription d'obligations pour 1,55 milliards de \$.<sup>20</sup> Il y déposera un an plus tard un prospectus pour un placement similaire.<sup>21</sup>

**2016** : Le Maroc continue à exploiter la mine au Sahara Occidental occupé.

## Prix de la roche phosphatée



*Les prix mondiaux du phosphate sont restés autour de 50 dollars US/tonne pendant des décennies jusqu'en 2007, quand ils sont montés en flèche. En 2015, la valeur est d'environ 118 dollars US/tonne. (Source: Global Phosphorus Research Initiative, [www.phosphorusfutures.net](http://www.phosphorusfutures.net))*

### UNE FORTE EXPORTATION

Par ses calculs, WSRW avaient constaté que l'exportation du phosphate extrait de Bou Craa était de 1,8 million de tonnes en 2012, de 2,2 millions de tonnes en 2013 et de 2,1 millions de tonnes en 2014. Notre projection 2014 avait été confirmée par les prospectus de l'OCP pour la bourse irlandaise.<sup>22</sup> Nous estimons que 1,41 million de tonnes ont été expédiées hors du Sahara Occidental en 2015.

Jusqu'en 2006, l'exportation du phosphate est en moyenne de 1,1 million de tonnes par an, soit une production nettement en dessous de la capacité de 2,6 millions de tonnes.<sup>23</sup> À la fin des années 1970, la production a cessé pendant trois ans lors du conflit armé sur le territoire, et n'a atteint progressivement 2 millions de tonnes qu'à la fin des années 1990.

OCP estime le stock à 500 millions de tonnes.<sup>24</sup> Bou Craa contribue aujourd'hui à environ 7 % du total des volumes extraits par l'OCP<sup>25</sup>, et à environ 25% du total des ventes de phosphate.<sup>26</sup>

### DE GRANDS PROJETS

Un programme d'investissement et de développement d'une valeur de 2,45 milliards de dollars US est développé par l'OCP pour la période 2012-2030. Durant cette période, le programme est dit viser à moderniser la mine de Bou Craa, à développer l'extraction des couches de phosphate plus profondes, à créer des produits à plus forte valeur ajoutée pour les exportations, à accroître la capacité du port d'El Aaiun pour les activités sur le phosphate et à élargir les projets de développement sociaux et durables dans la zone de Bou Craa.<sup>27</sup>

L'OCP indique que, dans le cadre de son programme d'investissement à long terme, des investissements de développement industriel sont prévus, tels que les investissements miniers (d'une valeur d'environ 250 millions \$ US), qui comprendront la construction d'une unité de flottation/

lavage, la modernisation des équipements d'extraction, ainsi que de nouvelles infrastructures pour extraire des couches de phosphate inférieures.<sup>28</sup>

Le 7 novembre 2015, exactement 40 ans après l'invasion du Sahara Occidental par le Maroc, l'OCP a annoncé qu'il allait investir 1,9 milliard de \$ dans Phosboucraa. Le principal objectif déclaré est de développer la capacité industrielle de Phosboucraa, notamment par l'installation d'une usine de production d'engrais. En outre, la capacité logistique de Phosboucraa va apparemment être renforcée et une véritable technopole sera développée.<sup>29</sup>

### PIC P

Le phosphate est un composant essentiel des engrais desquels dépendent la production et la sécurité alimentaire mondiale. Il existe depuis quelque temps des préoccupations sur cette dépendance de la population mondiale à une réserve limitée de phosphore, et sur ses implications sur la productivité agricole, les prix des aliments et de la nourriture de la population mondiale, en particulier dans les pays en développement. Le terme « pic phosphore » a rejoint la notion de « pic pétrolier » dans le lexique des pénuries du 21<sup>ème</sup> siècle. Il n'existe aucun substitut au phosphore dans l'agriculture.<sup>30</sup>

La zone Maroc, ajoutée ou non du Sahara Occidental, contrôle les plus grandes réserves de phosphate au monde et fait du Maroc le troisième plus grand producteur de phosphates dans le monde.<sup>31</sup>

Le besoin mondial croissant en minerai de phosphate et en engrais a été un des facteurs des fluctuations étranges du prix du marché du minerai depuis 2008. Comme les prix de la demande alimentaire mondiale et de l'alimentation ont augmenté, il y a eu une demande accrue de phosphate. Dans ce rapport, le prix moyen du phosphate est calculé pour 2015 à 118 \$/tonne. L'année a été plutôt très stable pour le prix de la marchandise.

# LES EXPORTATIONS

	2015	2014
Quantité de phosphate exportée	1 410 000 tonnes	2 100 000 tonnes
Valeur du phosphate exporté	167,8 millions \$	234 millions \$
Coût estimé de la production	80 millions \$	80 millions \$
Recette estimée pour l'OCP	90 millions \$	150 millions \$
Valeur du plus gros chargement sorti du territoire	8,6 millions \$	8,7 millions \$
Valeur du plus petit chargement sorti du territoire	1,8 millions \$	1,7 million \$
Nombre de navires partis avec du phosphate du territoire	30	44
Montant moyen de phosphate exporté dans chaque navire	47 000 tonnes	48 000 tonnes
Valeur moyenne de phosphate exporté à chaque expédition	5,6 millions \$	5,25 millions \$
Prix annuel moyen de minerai de phosphate de Bou Craa utilisé pour les calculs dans ce rapport (par tonne)	118 \$	110 \$

## MÉTHODOLOGIE

Ce rapport est établi à partir des données recueillies dans le cadre du suivi continu des navires. Les prix des phosphates ont été établis avec la tarification des produits commerciaux du site « Index Mundi », comparé à d'autres sources. Les quantités de phosphate chargées dans les navires ont généralement été calculées à 95 % du fret total du navire (et du combustible de soute et réserves), capacité exprimée en port en lourd. Dans les cas où les navires étaient de moins de 40 000 tonnes de port en lourd, le facteur de 95% a été réduit pour tenir compte de la quantité relative plus élevée du carburant et des provisions et, parfois, le mauvais temps potentiellement rencontré en route vers les ports de destination. Les navires ont été suivis et leurs arrivées confirmées aux destinations indiquées. Lorsque cela est possible, les montants estimés ont été vérifiés par le biais de documents d'expédition, y compris les connaissements et reçus d'arrivée au port.

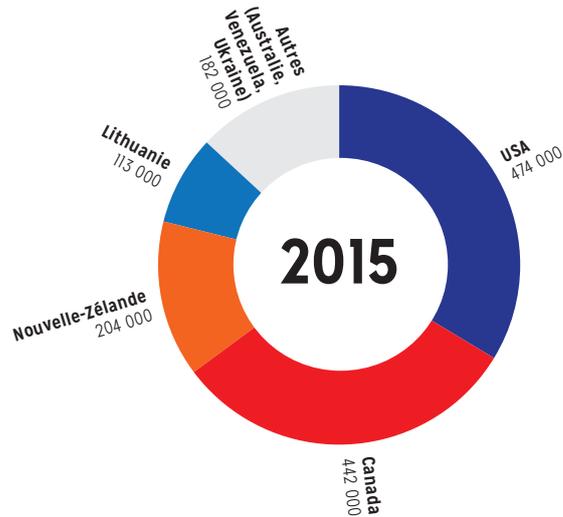
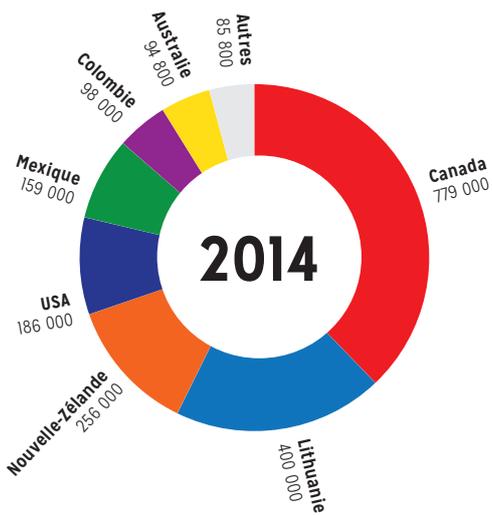
WSRW pense avoir détecté, suivi et pris en compte tous les navires au départ du port de El Aaiun pour 2015. Cependant WSRW ne peut exclure une possibilité qu'un navire ou d'avantage n'aient été détectés.

## PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT

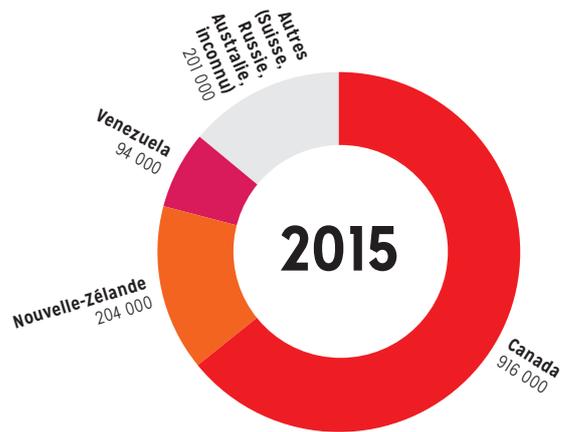
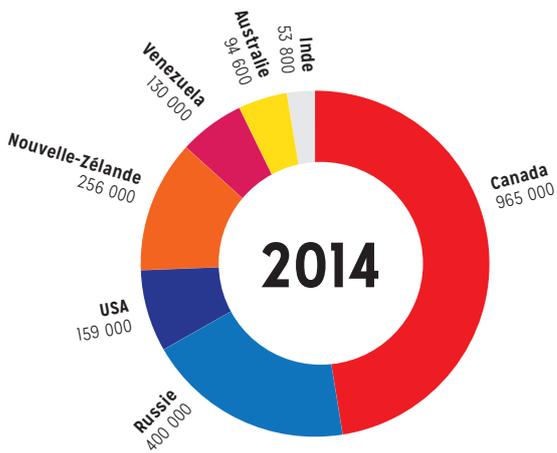
L'année civile 2015 a commencé remarquablement lentement, apparemment en raison de problèmes structurels au quai de chargement du phosphate au sud de El Aaiun. Ce problème a commencé à la mi-novembre 2014 et a persisté jusqu'à mi-février suivant, quand le premier navire a été chargé après trois mois d'attente. Cependant, de nouveaux navires n'ont commencé à arriver régulièrement au port que fin mars.

Des employés de Phosboucraa ont dit à WSRW que le problème ne se limitait pas à l'infrastructure de chargement du port. Ils affirment que le manque d'investissements dans l'équipement et l'infrastructure par l'OCP sur le site minier Bou Craa a entraîné la perturbation de l'approvisionnement dans le port. En particulier, ils indiquent un manque de grues avec de suffisamment longues flèches, puisqu'il n'est plus possible d'atteindre des couches plus profondes dans les mines à ciel ouvert.

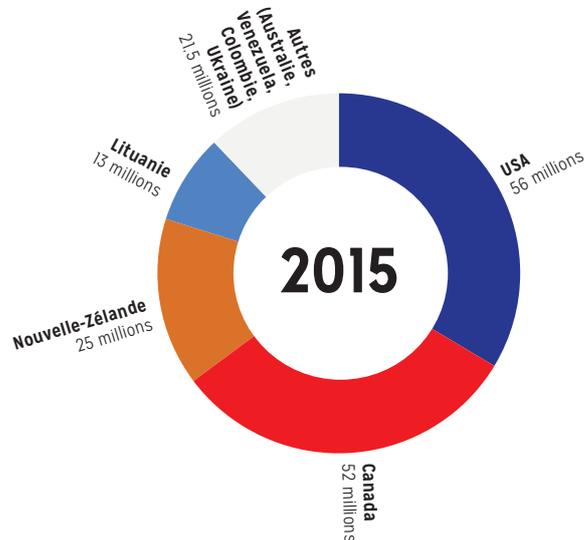
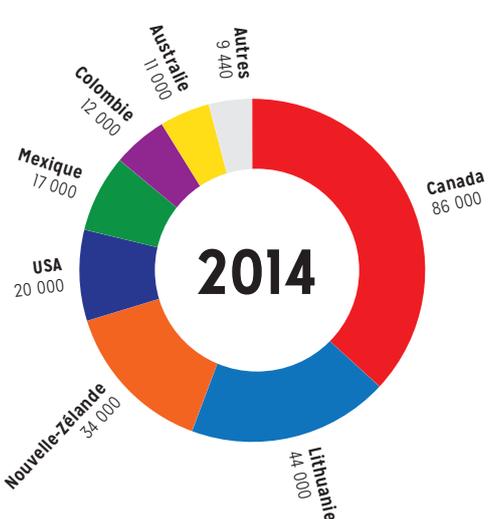
IMPORTATIONS PAR PAYS IMPORTATEURS. EN TONNES MÉTRIQUES



CLIENTS PAR NATIONALITÉ DE LA COMPAGNIE. EN TONNES MÉTRIQUES.



VALEUR PAR PAYS IMPORTATEUR. EN \$ US



# LES IMPORTATEURS, 2015

Rang	Nom de la compagnie	Pays de la maison mère	Destination de l'importation	Nombre de chargements	Poids de l'achat de phosphate (tonnes)	Valeur des phosphates achetés (USD)
1	Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	Canada	Geismar, USA	8	474 000	56 490 000\$
2	Agrium Inc.	Canada	Vancouver, Canada	8	442 000	51 860 000\$
3	Ballance Agri-Nutrients Ltd.	Nouvelle-Zélande	Tauranga/Bluff Cove / Invercargill Nouvelle-Zélande	2	104 000	13 380 000\$
4	Ravensdown Ltd	Nouvelle-Zélande	Napier, Nouvelle-Zélande	2	100 000	11 500 000\$
5	Lifosa AB	Suisse, Russie	Klaipeda, Lituanie	1	68 000	7 820 000\$
6	Incitec Pivot Ltd	Australie	Portland, Australie	2	63 000	7 485 000\$
7	Inconnu (gouvernement vénézuélien)	Venezuela	Puerto Cabello, Venezuela	2	53 000	6 100 000\$
8	Inconnu (Lifosa AB?)	Inconnu	Klaipeda, Lituanie	2	45 000	5 180 000\$
9	Monomeros SA	Venezuela	Barranquilla, Colombie	2	41 000	4 930 000\$
10	Inconnu	Ukraine	Mykolaiv, Ukraine	1	25 000	3 030 000\$



*Les anciens travailleurs du phosphate manifestent au Sahara Occidental, 2010.*

Huit entreprises et coopératives impliquées dans les importations de phosphates du Sahara Occidental ont été identifiées. Une importation ukrainienne reste imprécise. Les compagnies indiquées dans les pages suivantes sont classées dans l'ordre de leur implication en 2015.

La liste contient trois incertitudes. Une première, le destinataire de la cargaison arrivée en Ukraine n'a pas été identifié. Deuxième, les importations en Lituanie contiennent une incertitude. Trois navires sont allés du Sahara Occidental en Lituanie l'année dernière. L'un d'eux a fait escale à Casablanca. L'importateur en Lituanie, Lifosa, a confirmé avoir reçu 68 000 tonnes l'année dernière. Cela ne correspond pas à la capacité de chargement des trois navires, qui est presque le double. Il y a trois explications logiques : un autre importateur reçoit maintenant des phosphates à Klaipeda ; le navire Kociewie n'a pas chargé de cargaison au Sahara Occidental en juin 2015 ; les exportations réelles à Lifosa sont plus hautes que ce qu'ils rapportent à WSRW. Troisième, la cargaison est arrivée au Venezuela, où il n'a pas été possible d'identifier laquelle des entreprises nationale vénézuélienne y importe.

# LES COMPAGNIES IMPLIQUÉES DANS LE COMMERCE

# POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC

(USA/CANADA)

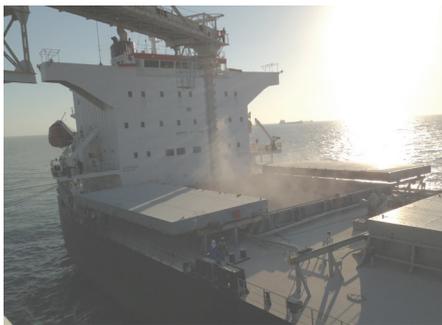
Potash Corporation of Saskatchewan Inc (PotashCorp) est à nouveau devenu le plus important importateur des phosphates du Sahara Occidental. C'est la compagnie détenant le record d'importation en provenance du territoire occupé. Ayant hérité de Arcadian Corp, lors de l'acquisition de cette compagnie en 1996, d'un contrat d'importation datant des années 80, PotashCorp a acheté la roche de phosphate sahraoui sans discontinuer pendant près de deux décennies à travers une filiale américaine en propriété exclusive.

PotashCorp est basée à Saskatchewan, au Canada et est cotée à la bourse de Toronto (TSX-PCS). PotashCorp détient une usine d'acide phosphorique à Geismar, en Louisiane, Etats-Unis, où le minerai de phosphate du Sahara Occidental est importé et traité. La société importe par le biais d'accords à long terme conclus avec la compagnie nationale marocaine OCP, et les prix et les volumes sont fixés à des dates prescrites par la négociation.

PotashCorp a retrouvé sa position de premier importateur des minerais de phosphate, après avoir chuté à la troisième place en 2014. PotashCorp a importé 186 000 tonnes, en trois grandes expéditions de mai à octobre 2014, en forte baisse d'achats de 710 000 tonnes de l'année 2013. En 2015, la société a acheté 474 000 tonnes en huit grandes expéditions, qui ont coûté une somme estimée à 56,5 millions de \$US.

Au fil des ans, PotashCorp a plusieurs fois changé sa déclaration de position sur le Sahara Occidental, un document intitulé « le minerai de phosphate du Sahara Occidental ». La cinquième et dernière révision a été publiée en novembre 2015 et continue à déformer l'avis juridique de l'ONU de 2002 sur la légalité de l'exploration et l'exploitation des ressources minérales au Sahara Occidental. PotashCorp tente de défendre ses importations en provenance du Sahara Occidental en répétant le mantra du gouvernement marocain qu'il est permis d'exploiter les mines de Bou Craa tant que la « population locale » y gagne certains avantages. PotashCorp soutient également que sa participation est non-politique et prétend qu'il ne peut cesser d'importer en raison des engagements contractuels et parce que cela impliquerait un « jugement politique » qui pourrait avoir une incidence sur le « bien-être économique de la région ». PotashCorp néglige de mentionner le principe fondamental de l'autodétermination dans son document de position.<sup>32</sup>

WSRW a répondu à la déclaration de position de novembre 2015 dans une lettre envoyée le 22 janvier 2016, mettant en évidence la mauvaise interprétation de l'avis juridique de l'ONU y figurant. La compagnie oublie la conclusion de l'avis qui pose le respect « des intérêts et de la volonté » du peuple sahraoui comme exigences essentielles à la légalité de toute activité sur les ressources au Sahara Occidental.<sup>33</sup> Aucune réponse n'a été reçue.



Le navire le Double Rejoice charge des phosphate sur la jetée à El Aaiun, Sahara Occidental occupé, le 5 décembre 2012. Le navire se dirigeait alors vers PotashCorp, États-Unis. À l'arrière plan, une file d'attente de vraquiers attend pour charger. L'usine de PotashCorp près de La Nouvelle-Orléans a été pendant des décennies le plus grand importateur de phosphates du Sahara Occidental.

## 2

## AGRIUM INC

(CANADA)

Agrium Inc. est un producteur et distributeur mondial de nutriments pour les marchés agricoles et industriels. Agrium est une société anonyme, basée à Calgary, au Canada. La compagnie est cotée aux bourses de New York et de Toronto.

Agrium Inc. a signé un contrat avec l'OCP en 2011, et annoncé qu'il allait commencer à importer dans la seconde moitié de 2013. Les phosphates importés pour remplacer une source épuisée au Canada, ont été déclarés comme provenant du « Maroc ».<sup>34</sup> Cependant, ils viennent du Sahara Occidental. Un premier chargement est arrivé dans le port canadien de la côte ouest de Vancouver en octobre 2013.<sup>35</sup> Agrium Inc. prend le phosphate débarqué à quai à Vancouver, le transporte par chemin de fer vers une usine de fabrication d'engrais à Redwater, dans la province d'Alberta.

En 2015, Agrium a reçu huit cargaisons de roche phosphatée provenant au Sahara Occidental, soit environ 437 000 tonnes d'une valeur totale de 51,9 millions de \$US. Soit une chute par rapport aux 779 000 tonnes de l'année précédente qui avait fait d'Agrium de plus grand importateur pour 2014.

WSRW a envoyé une lettre à Agrium le 26 janvier 2016, interrogeant la compagnie sur ses importations, et sur son interprétation juridique relative à l'achat de minerai de phosphate provenant du Sahara Occidental. Agrium a répondu qu'il « ne prend pas une position politique sur les questions liées aux revendications territoriales contestées » et « regarde l'orientation des gouvernements du Canada et des États-Unis avant de conclure tout accord qui pourrait être lié au territoire en question. » L'entreprise se considère comme « une influence positive » sur les activités de l'OCP au Sahara Occidental occupé.<sup>36</sup> Agrium a admis lors de son assemblée générale de 2015 être importateur de phosphate du territoire.<sup>37</sup>



Le canadien Agrium a commencé à importer des phosphates du Sahara Occidental pour la première fois au cours de l'automne 2013.

Le vraquier l'Ultra Bellambi vu ici dans le port de Vancouver avec des phosphates du territoire occupé. L'Ultra Bellambi transportait la seconde cargaison de phosphates sahraouis reçue par Agrium.

### 3

## LIFOSA AB

(LITUANIE/SUISSE/RUSSIE)



Le navire Iron Kovdor vu dans le port de Klaipeda après le déchargement des phosphates du Sahara Occidental, en avril 2016. Lifosa a beaucoup importé en 2015, mais a annoncé en 2016 avoir mis fin à ses importations en provenance du Sahara Occidental.

Lifosa AB est un producteur d'engrais phosphaté basée à Kedainiai, en Lituanie. La compagnie a été précédemment cotée à la Bourse NASDAQ QMX de Vilnius. Lifosa AB est devenue en 2002 une filiale de l'entreprise privée russe EuroChem Group basée en Suisse. La compagnie reçoit sa roche de phosphate du Sahara Occidental dans le port de Klaipeda, en Lituanie.

En 2015, selon les informations de Lifosa, la compagnie a importé 68 000 tonnes. Cela pourrait représenter une valeur estimée à 7,82 millions de \$ US. Les importations de Lifosa ont cependant considérablement diminué par rapport à 2014 et 2013, l'entreprise avait alors importé 400 000 tonnes annuelles. Il existe une légère incertitude sur le volume des importations de Lifosa en 2015, tel que décrit dans l'annexe du présent rapport.

En réponse à la lettre de WSRW du 26 janvier 2016, EuroChem a indiqué que ses projets de diversifier ses achats externes de roche phosphatée avançaient. En conséquence, les achats de roche de phosphate de Bou Craa ont diminué de façon significative en 2015, selon les explications de l'entreprise.

« Susceptible d'être d'un intérêt particulier pour Western Sahara Resource Watch, nous pouvons vous informer que, en grande partie à la suite du projet mentionné ci-dessus, le Groupe n'a pas l'intention d'acheter de roche de phosphate du Sahara Occidental en 2016 ni à aucun moment au cours d'un futur proche », a écrit EuroChem.<sup>38</sup>

WSRW dialogue avec Lifosa et ses propriétaires, EuroChem Group, depuis 2010. Mais la réticence initiale de l'entreprise à répondre complètement aux questions de WSRW, a donné lieu à son retrait de la liste des compagnies socialement responsables des Nations Unies en juin de 2011.

Depuis, Lifosa / EuroChem a activement cherché des façons de maintenir le dialogue avec WSRW et a fait preuve de diligence à l'égard de l'importation du Sahara Occidental sous occupation. La compagnie a déclaré à WSRW en mars 2014 qu'il cherchait à mettre en œuvre des moyens de diversifier les achats externes.

NB : Ce rapport «P pour Pillage» se penche sur les expéditions et le commerce pour l'année civile 2015. La déclaration de l'entreprise de l'arrêt de ses importations en provenance du Sahara Occidental nous a été envoyée en 2016 - et ses promesses prennent effet à partir de cette année. Si la compagnie n'importe plus à l'avenir, cela sera reflété dans le rapport de l'année prochaine.

## 4

## BALLANCE AGRI-NUTRIENTS LTD

(NOUVELLE-ZÉLANDE)



Le Frederike Selmer au port de Bluff, le 12 mars 2014, après avoir déchargé environ 53 000 tonnes de phosphates du Sahara Occidental. L'importateur local est Ballance Agri-Nutrients.

Ballance Agri-Nutrients Limited fabrique, commercialise et distribue des engrais et des produits dérivés en Nouvelle-Zélande. Ballance Agri-Nutrients a des usines de fabrication à Whangarei, Invercargill et Mount Maunganui, en Nouvelle-Zélande. C'est une coopérative détenue par des agriculteurs, et non inscrit en bourse.<sup>39</sup> Ballance était précédemment connue sous le nom BOP Fertiliser. La société a changé son nom pour Ballance Agri-Nutrients Ltd en 2001. Avant cela, BOP Fertiliser a acheté des usines et des actions dans d'autres compagnies néo-zélandaises fabriquant des engrais. Par exemple en 1998, BOP a acheté à Fernz son usine de Whangarei, et obtenu une part de 20 % dans Fernz un an plus tard.<sup>40</sup> À cette époque, Fernz était déjà un client à long terme des phosphates de Bou Craa.

La compagnie a signé un accord à long terme avec l'OCP en 1999, pour la fourniture de Ballance en phosphates.<sup>41</sup> Les cadres de Ballance ont au moins une fois visité les mines de Bou Craa dans le territoire occupé.<sup>42</sup>

Au cours de 2015, Ballance a reçu deux cargaisons de roche de phosphates extraites illégalement au Sahara Occidental occupé. Les cargaisons ont un volume combiné estimé de 104 000 tonnes, pour une valeur d'environ 12,4 millions de \$US. En 2014, l'entreprise est estimée avoir importé 156 000 tonnes depuis le Sahara Occidental, ce qui est conforme à ses importations de 2013 et 2012.

# 5

## RAVENSDOWN LTD

(NOUVELLE-ZÉLANDE)

Ravensdown Fertiliser Co-operative Limited est un producteur d'engrais pour l'agriculture qui fonctionne en coopérative d'agriculteurs et n'est cotée dans aucune bourse. La coopérative importe vers ses usines de Lyttelton, Napier et Otago, en Nouvelle-Zélande.

En 2015, Ravensdown a reçu deux cargaisons de phosphate sahraoui, pour un montant total estimé à 100 000 tonnes et pour une valeur nette d'environ 11,5 millions de \$US. La compagnie a ainsi maintenu le même niveau que l'année précédente. Les volumes 2014-2015 sont bien inférieurs à ceux des années précédentes, qui était en moyenne autour de 180 000 tonnes.

Ravensdown a déclaré à WSRW en février 2016, qu'il « prend les avis conseillers juridiques du gouvernement néo-zélandais et évalue les perspectives des deux côtés du débat séparatisme / unionisme ».<sup>44</sup>



Le Rosita sur le point de charger des phosphates au Sahara Occidental, le 9 avril 2015. La compagnie maritime concernée a regretté son transport, et a dit qu'elle ne recommencerait plus jamais.<sup>45</sup>

## 6

## INCITEC PIVOT LTD.

(AUSTRALIE)



Le Ithaki repéré au large port de Las Palmas, le 20 mai 2015, peu de temps après son départ du port d'El Aaiun.

Incitec Pivot Ltd, également appelé IPL, est une multinationale australienne engagée dans la fabrication, le commerce et la distribution d'engrais. Le secteur engrais de la multinationale comprend Incitec Pivot Fertilisers (IPF), Southern Cross International (SCI) et Fertilizers Elimination (Elim).

Incitec Pivot a importé du Sahara Occidental dans les 30 dernières années. Depuis 2003, quand Incitec Pivot est née d'une fusion entre Incitec Fertilizers et Pivot Limited, la compagnie a importé en continu.

Incitec Pivot a son siège à Melbourne, Victoria en Australie, et est inscrit à l'Australien Securities Exchange. Aujourd'hui, Incitec Pivot est le plus grand fournisseur de fertilisant d'Australie, mais commercialise aussi ses produits à l'étranger, comme en Inde, au Pakistan et en Amérique latine.<sup>45</sup> IPL fabrique un éventail de fertilisants, mais utilise le phosphate sahraoui pour ses produits dits superphosphate fabriqués dans ses usines de Geelong et Portland.<sup>46</sup>

Incitec Pivot a confirmé à WSRW que pour 2015, il s'est procuré deux cargaisons de roche de phosphate du Sahara Occidental, pour un total de 63 000 tonnes. La société aurait payé un montant estimé à 7,48 millions de \$US pour ses cargaisons. En tant que tel, la compagnie a moins importé que l'année précédente, pendant laquelle il avait reçu trois chargements correspondant à environ 94 600 tonnes. La compagnie a écrit à WSRW que l'augmentation des quantités importées d'autres sources avaient entraîné la diminution de l'importation du Sahara Occidental. «Nous allons bien sûr continuer à surveiller la situation, mais à ce stade, nous restons convaincus que IPL n'est pas en rupture avec la loi australienne ou le droit international en ce qui concerne ses achats de minerai de phosphate du Sahara Occidental», a déclaré IPL.<sup>47</sup>

# LE GOUVERNEMENT VÉNÉZUÉLIEN

(VENEZUELA)

La plupart des entreprises qui importent du Sahara Occidental sont sur soit cotées en bourse soit propriétés privées ou de coopératives. Il y a une exception. Au Venezuela et en Colombie, le gouvernement du Venezuela est derrière les importations.

En 2015, deux cargaisons de phosphate de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental sont arrivées au port de Puerto Cabello au cours de l'année. Les expéditions sont estimées à 53 000 tonnes, à hauteur de 6,1 millions de \$ US.

WSRW a toujours considéré Tripoliven C.A. comme le principal importateur au Venezuela, sur la base de son bilan d'importation du Sahara Occidental dans les années 90 et 2000. Tripoliven C.A. est une joint-venture entre la compagnie nationale vénézuélienne Petroquímica de Venezuela S.A. (Pequiven), et Valquímica S.A. La précédente propriété de Tripoliven par FMC Corp a cessé récemment.<sup>48</sup> L'usine de fabrication d'engrais de Tripoliven est située au même endroit que son siège, à Morón, près du port de Puerto Cabello.

Cependant, en 2014, le site d'investigation vénézuélien Armando.info a révélé que les registres à la Chambre de commerce montraient que deux compagnies avaient acheté tous les chargements de phosphate sahraoui livrés à Puerto Cabello entre 2012 et juillet 2014. Ces sociétés étaient Pequiven SA et Bariven S.A.<sup>49</sup>

Pequiven S.A., nom court pour Petroquímica de Venezuela S.A., est la société pétrochimique nationale du Venezuela qui produit une large gamme de produits chimiques, y compris les engrais à base de phosphate. L'usine de production d'engrais de Pequiven est également située à Morón.

Bariven S.A. est une filiale de la compagnie pétrolière nationale vénézuélienne Petroleos de Venezuela S.A. (également connue sous le nom Pdvs). La compagnie gère l'acquisition de matériels et d'équipements pour Pdvs. Pdvs a inauguré une usine pétrochimique à Morón en 2014, pertinemment appelée Hugo Chávez, qui va produire des engrais.

On ne sait pas comment les importations qui sont créditées à Bariven et Pequiven concernent Tripoliven. En août 2014, Tripoliven a admis sur le site d'enquête vénézuélienne Armando.info avoir importé de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental occupé. Il n'est pas certain que les importations de Tripoliven soient gérées par son propriétaire Pequiven.

Au fil des ans, WSRW a envoyé un certain nombre de lettres et de courriels à Tripoliven. La seule réponse que WSRW ait jamais reçu date de 2013. L'entreprise avait alors nié l'importation provenant du Sahara Occidental. FMC Corp, propriétaire d'une partie de la joint-venture Tripoliven à l'époque, avait également en 2013 nié à l'un de ses investisseurs en Europe que ses filiales importait du Sahara Occidental.<sup>50</sup>

WSRW a à nouveau contacté Tripoliven en février 2015 pour demander pourquoi la société avait choisi de nier ses importations en provenance du Sahara Occidental, et confirmation de ses importations ultérieures. Aucune réponse n'a été reçue. Des copies des lettres de WSRW ont été envoyées au gouvernement vénézuélien. Celles-ci de même, sans réponse. Quand il a approché FMC Corp, WSRW a été informé que toutes les demandes devaient être adressées à Tripoliven. WSRW de nouveau envoyé une lettre au gouvernement du Venezuela, en février 2016, demandant des éclaircissements sur la façon dont les importations de phosphate par les entreprises vénézuéliennes publiques s'alignaient sur la position générale du gouvernement sur le Sahara Occidental.

## 8

## MONOMEROS S.A.

(COLOMBIE/VENEZUELA)

La compagnie colombienne Monomeros S.A. est une entreprise pétrochimique qui produit des engrais, du phosphate de calcium et les produits chimiques industriels. Depuis 2006, la compagnie est une filiale de l'entreprise nationale vénézuélienne de pétrochimie Pequiven (Petroquímica de Venezuela SA).<sup>51</sup> Le siège social de la compagnie est à Barranquilla, en Colombie, près du port de la ville où elle reçoit ses cargaisons de phosphate sahraouis. Monomeros fonctionne comme une société anonyme, non cotée en bourse.

Monomeros a reçu deux cargaisons de phosphate du Sahara Occidental occupé pour l'année civile 2015, totalisant environ 41 000 tonnes, pour une valeur d'environ 4,9 millions de \$US. Cela représente une diminution significative au regard des importations de 2014 qui étaient de 98 000 tonnes, déjà en baisse par rapport aux 107 000 tonnes de 2013.

WSRW a soulevé la question du Sahara Occidental en février 2015 avec Monomeros, et à plusieurs occasions avec sa maison-mère la compagnie nationale Pequiven. Notre plus récente lettre a été envoyée le 8 février 2016. Ni Monomeros ni Pequiven n'ont répondu à aucune de nos lettres.

## 9

## L'IMPORTATION UKRAINIENNE

Le 3 septembre 2015, un petit vraquier a quitté El Aaiun avec environ 25 000 tonnes de phosphate naturel dans ses soutes. Le Jupiter II, nom du navire a été tracé en mer Égée et dans la mer Noire avant d'ancrer au port de Mykolaiv, en Ukraine le 15 septembre à 2015.

Le navire a quitté Mykolaiv le 19 septembre, et a fait voile pour Constanta, en Roumanie, où il est resté du 20 au 29 septembre.

WSRW n'a pas été en mesure d'identifier l'entreprise destinataire de la cargaison expédiée.

## INNOPHOS MEXICANA

(MEXIQUE/USA)



Pour la première fois depuis de nombreuses années, Innophos n'a pas, en 2015, importé les phosphates du Sahara Occidental. Pourtant, WSRW garde l'entreprise sur la liste des entreprises concernées. Voici le navire le Coral Queen en route avec une cargaison en 2013.

WSRW n'a observé aucune cargaison de phosphate extraite au Sahara Occidental à destination de Innophos Mexicana pendant 2015. Ce n'est pas ordinaire pour qui est traditionnellement l'un des plus gros importateurs de l'or gris du Sahara Occidental. En 2014, la compagnie a reçu une estimation de 159 000 tonnes. Aussi substantielle une telle importation pouvait-elle être, c'était déjà une diminution considérable par rapport aux 270 000 tonnes de l'année précédente.

Compte tenu de ses importations historiques, combiné avec son absence de réponse, WSRW qualifie encore Innophos comme une entreprise impliquée, même si aucun incident d'importation n'a été enregistré pour l'année civile 2015.

Innophos Mexicana S.A. de C.V. est détenue à 100% par Innophos Holdings Inc., enregistrée au NASDAQ. En 1992, Innophos a signé un accord avec l'OCP pour l'approvisionnement en phosphate, qui a continué jusqu'en septembre 2010, avec une option de prolongation jusqu'en décembre de la même année.<sup>52</sup> Cependant, les expéditions de El Aaiun à Coatzacoalcos, au Mexique, ont continué après l'expiration de l'accord. Les autorités locales de Coatzacoalcos ont confirmé que Innophos avait reçu des phosphates du Sahara Occidental.

WSRW a contacté Innophos Holdings pour se renseigner sur l'arrêt soudain des importations par sa filiale mexicaine. Aucune réponse n'a été reçue. La compagnie n'a jamais répondu à aucune des lettres de WSRW, et on ne sait pas si elle a jamais répondu aux demandes de ses actionnaires par rapport à ses importations en provenance du Sahara Occidental.

Le rapport annuel 2015 de Innophos Holdings déclare importer « de la roche de phosphate pour notre site de Coatzacoalcos, au Mexique de plusieurs fournisseurs mondiaux. Nous sommes actuellement en mesure de traiter avec succès à l'échelle industrielle des quantités de roche phosphatée de cinq fournisseurs différents, et nous nous entendons répondre à nos besoins pour 2015 à partir de ces multiples fournisseurs. Auparavant, l'installation de Coatzacoalcos était fournie exclusivement par l'OCP, S.A. ». Il précise que « l'élargissement de notre portefeuille de fournisseurs nous rend moins dépendants de chacun d'eux. Cependant, en ce qui concerne le marché très tendu des fertilisants, nous subissons des conséquences si n'importe lequel de nos gros distributeurs sous contrat rencontrait des difficultés d'approvisionnement du fait de la baisse des capacités de production, de l'instabilité politique, ou d'une mauvaise météo dans sa zone d'approvisionnement ».<sup>53</sup> Les autorités du Mexique ont confirmé qu'Innophos n'a pas importé depuis El Aaiun en 2015, même si la compagnie a reçu de nombreuses cargaisons en provenance du Maroc au cours de l'année.

Innophos a fait l'objet de plusieurs désinvestissements suite de ses importations en provenance du Sahara Occidental. Une longue analyse pour l'exclusion éthique de l'entreprise a été préparée par le Fonds de pension du gouvernement norvégien en 2015.<sup>54</sup> Pour la même raison, la compagnie a également été expulsée des portefeuilles des Fonds de pension du Luxembourg<sup>55</sup> et de Danske Bank<sup>56</sup>, entre autres.

# LES COMPAGNIES EN OBSERVATION

Certaines entreprises ont dans le passé été identifiées et nommées comme importatrices. Les compagnies suivantes n'ont pas été impliquées dans le commerce au cours des dernières années, mais WSRW estime qu'il existe un risque qu'elles reprennent les achats. Cette évaluation des risques est fondée sur la connaissance des importations antérieures, combinée à un manque de réponses de la part des entreprises. Aucune des entreprises sous observation n'a répondu aux demandes de WSRW.

# 1

## PETROKEMIJA PLC

(CROATIE)

L'entreprise chimique Petrokemija Plc est basée à Kutina, une ville du centre de la Croatie, et se spécialise dans les engrais agricoles. La société était une filiale de la compagnie pétrolière nationale INA, mais a été privatisée en 1998. La société a été inscrite à la Bourse de Zagreb la même année.<sup>57</sup> Petrokemija était un grand importateur dans les années 90. La dernière cargaison connue date de 2006. WSRW a contacté Petrokemija en 2010, sans obtenir de réponse.<sup>58</sup>

# 2

## AGROPOLYCHIM AD

(BULGARIE)

Le producteur Bulgare d'engrais Agropolychim AD est situé dans la ville de Davnya, au nord-est de la Bulgarie, non loin du port de Varna sur la côte de la mer Noire.

Aujourd'hui, Agropolychim est une entreprise privée dont les propriétaires sont bulgares et belges. Jusqu'en 1999, la compagnie était propriété de l'État.<sup>59</sup>

WSRW a enregistré la dernière cargaison de roche phosphatée provenant du Sahara Occidental au port de Varna en octobre-novembre 2011. WSRW a confirmé les expéditions spécifiques pour Agropolychim de 2003 à 2008, et ne peut rejeter la possibilité que des importations aient eu lieu entre 2008 et novembre de 2011.

WSRW contacté Agropolychim en octobre 2008, exhortant la société à mettre fin à ses importations de phosphate du Sahara Occidental.<sup>60</sup> Aucune réponse n'a été reçue, mais la compagnie a défendu ses importations dans les médias bulgares. Elle a dit avoir été surprise d'entendre des critiques. « Agropolychim a un contrat pour l'importation des phosphates d'Afrique du Nord depuis 1974 et n'a jamais eu de problème d'approvisionnement », a déclaré la compagnie.<sup>61</sup>

## 3

## ZEN-NOH

(JAPON)

Zen-Noh est l'abréviation japonaise pour la Fédération nationale des associations coopératives agricoles. Elle a été créée en 1972 et se compose de plus de 1000 fédérations et coopératives agricoles. La fédération est le leader incontesté des engrais chimiques sur le marché japonais. Zen-Noh est basée à Tokyo, au Japon, et ne figure dans aucune bourse.<sup>62</sup>

Zen-Noh a importé régulièrement de 1990 à 1997, et des importations supplémentaires ont eu lieu en 1998 et 1999. Elle a reçu deux livraisons en 2006. WSRW n'a pas observé de livraisons de phosphate du Sahara Occidental vers Zen-Noh depuis 2012.

## 4

## L'IMPORTATION INDIENNE

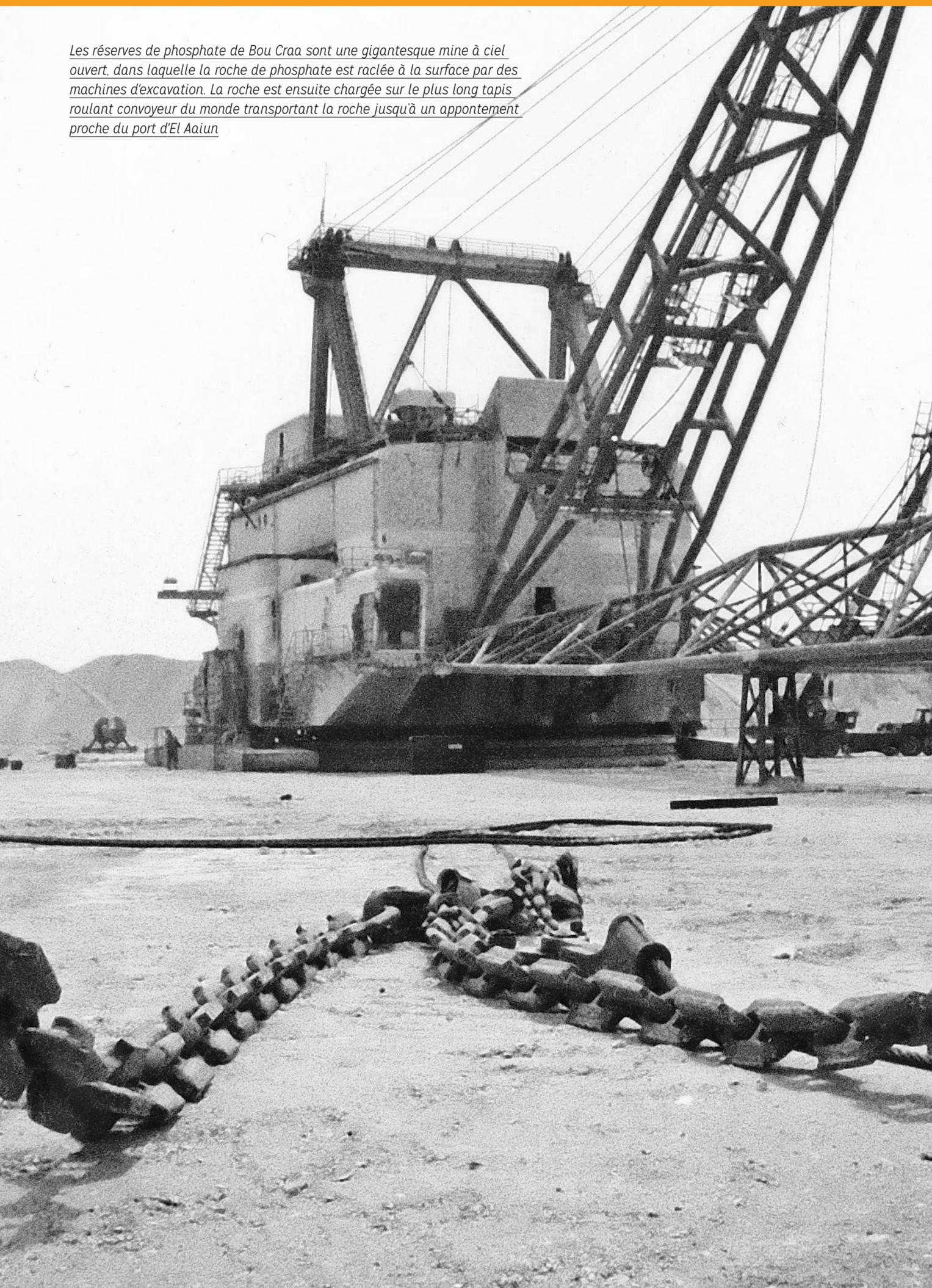
En mars 2014, WSRW a observé un seul envoi vers l'Inde, déchargé au port Tuticorin. Depuis des années, une expédition arrive chaque année à Tuticorin.

WSRW n'a pas encore été en mesure d'identifier l'entreprise responsable, mais a identifié deux receveurs potentiels. L'un est **Greenstar Fertilizers Ltd**, un fabricant et distributeur d'engrais, qui produit ses engrais dans le Tamil Nadu, recevant sa matière première à Tuticorin. L'autre est **Southern Petrochemical Industries Corporation Ltd (SPIC)**, une entreprise pétrochimique dont la production d'engrais est la compétence de base. SPIC a son siège à Chennai, Tamil Nadu, en Inde et est coté à la Bourse de Bombay et à la Bourse nationale de l'Inde. L'activité de l'entreprise sur le phosphate est située à Tuticorin.

Deux autres importateurs d'engrais indiens ont été impliqués dans ce commerce. L'un est une joint-venture de l'OCP en Inde, la **Paradeep Phosphates Limited (PPL)**. Paradeep Phosphates Limited est possédée conjointement par le Groupe indien Adventz, et le Groupe marocain OCP, à travers **Zuari Maroc Phosphates Ltd (ZMPL)**. ZMPL détient 80,45% des parts de PPL, qui produit et commercialise des engrais, des produits chimiques et des sous-produits. Paradeep semble avoir acheté une cargaison de phosphates sahraouis en 2011/2012.

La dernière l'importation connue du territoire occupé pour l'autre ex-importateur Tata Chemicals date de 2006. Aucune des quatre compagnies indiennes n'a répondu aux lettres de WSRW.

*Les réserves de phosphate de Bou Craa sont une gigantesque mine à ciel ouvert, dans laquelle la roche de phosphate est raclée à la surface par des machines d'excavation. La roche est ensuite chargée sur le plus long tapis roulant convoyeur du monde transportant la roche jusqu'à un appontement proche du port d'El Aaiun*



# LES COMPAGNIES DÉSENGAGÉES

Certaines entreprises ont été auparavant identifiées comme importatrices. Elles n'ont pas été impliquées dans le commerce depuis 2012, et WSRW considère qu'il n'y a pas de risque qu'elle reprennent leurs achats.

## BASF SE

(ALLEMAGNE/BELGIQUE)



BASF n'a a priori pas effectué d'importations depuis l'arrivée du vraquier Novigrad le 7 octobre 2008, ici observé en train de décharger du phosphate sahraoui au port de Gand en Belgique.

BASF a été l'un des principaux importateurs dans les années 1990. La dernière livraison connue a eu lieu en Belgique en 2008.<sup>63</sup> Le centre de durabilité de BASF était persuadé que ces importations ne violaient pas le droit international, mais a confirmé à WSRW qu'il ne devrait pas s'attendre à d'autres importations : « Une partie de la demande de phosphate de BASF est couverte par le phosphate marocain délivré par l'Office Chérifien des Phosphates (OCP). L'OCP a été un fournisseur fiable de phosphate provenant des mines du Royaume du Maroc depuis plus de 20 ans. Au printemps 2008, l'OCP nous a contactés en raison d'une pénurie d'approvisionnement de la mine marocaine de laquelle BASF reçoit habituellement le phosphate. L'OCP a offert une commande de remplacement temporaire avec du phosphate de qualité alternative provenant d'une autre mine exploitée par l'OCP dans la région du Sahara Occidental, ce que nous avons accepté. À ce moment, il s'agissait d'une livraison de remplacement isolée provenant de ce territoire et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle soit répétée ». <sup>64</sup>

## WESFARMERS LTD

(AUSTRALIE)

Wesfarmers Limited est l'une des plus importantes compagnie publique d'Australie, basée à Perth, en Australie Occidentale. La compagnie est cotée à la bourse australienne. Sa filiale d'engrais, Wesfarmers CSBP, a été un importateur majeur des phosphates du Sahara Occidental occupé pendant au moins deux décennies. Au plus tôt les importations connues de phosphates sahraouis par CSBP remontent à 1990.

En 2009, l'entreprise a annoncé qu'elle allait « réduire la dépendance de la compagnie à la roche phosphate du Sahara Occidental ». La compagnie a déclaré qu'elle allait investir dans une nouvelle technologie qui permettrait d'utiliser d'autres sources de phosphate. CSBP a toutefois laissé ouverte la possibilité que les importations se poursuivent, quoique à un degré limité, selon le prix et la disponibilité des sources alternatives.<sup>65</sup> Cette décision fait suite à une vague de désinvestissements européens pour des préoccupations éthiques concernant le commerce des phosphates du Sahara Occidental occupé. Wesfarmers importait entre 60 et 70% de ses phosphates du Sahara Occidental.

Wesfarmers a à plusieurs reprises depuis montré une volonté de réduire progressivement les importations en provenance du Sahara Occidental, mais ne s'est pas engagé catégoriquement à arrêter complètement ses importations. Comme les importations semblent avoir cessé de facto, certains investisseurs sont revenus à l'entreprise.

WSRW n'a en effet observé aucune expédition vers Wesfarmers depuis qu'elle a commencé un suivi quotidien des navires en octobre 2011.



## IMPACT FERTILISERS PTY LTD

(AUSTRALIE/SUISSE)

Le fabricant australien de superphosphate Impact Fertilisers a importé des phosphates du Sahara Occidental, au moins de 2002 à 2012. L'entreprise a importé le minerai à Hobart, en Tasmanie. En 2010, Impact Fertilisers a été intégrée à Ameropa, une société privée suisse de commerce d'engrais. Les groupes de solidarité au Sahara Occidental d'Australie et de Suisse ont travaillé à pointer du doigt l'implication de l'entreprise pendant de nombreuses années.

En 2013, Impact Fertilisers a annoncé qu'elle avait arrêté les importations en provenance du Sahara Occidental.<sup>66</sup> WSRW n'a pas observé de chargement pour le compte de Impact Fertilisers depuis août 2012.

*Impact Fertilisers en Tasmanie n'a pas importé depuis l'arrivée de l'Alycia au port d'Hobart le 7 août 2012.*

## MOSAIC CO

(USA)

Mosaic Company est basée dans le Minnesota, États-Unis, et cotée à la Bourse de New York. WSRW a confirmé 15 chargements venant du Sahara Occidental occupé pour Tampa, en Floride, États-Unis, durant la période 2001-2009. Tampa abrite le siège de l'exploitation des phosphates de Mosaic ainsi que de nombreuses installations de production de phosphate de l'entreprise.

Le 25 août 2010, Mosaic a informé WSRW qu'elle avait reçu son dernier chargement de phosphate du Sahara Occidental, le 29 janvier 2009.<sup>67</sup>

En 2015, Mosaic a confirmé à Bloomberg que sa décision avait été prise « en raison de préoccupations internationales généralisées concernant les droits du peuple sahraoui ».<sup>68</sup>

## NIDERA URUGUAYA S.A.

(URUGUAY/PAYS-BAS)

La société uruguayenne Nidera Uruguay S.A., filiale de la compagnie commerciale néerlandaise Nidera NV, a reçu un navire contenant du minerai de phosphate provenant du Sahara Occidental en 2009.

WSRW a interrogé Nidera Uruguay à propos des informations recueillies sur le navire de 2009 dans une lettre du 21 juin 2010.<sup>69</sup> Comme aucune réponse n'a été reçue, de nouvelles lettres ont été envoyées à la société parente aux Pays-Bas en octobre 2011. L'issue de la correspondance qui a suivi avec Nidera, a été une déclaration de l'entreprise soulignant que « Si notre filiale en Uruguay a de nouveau besoin d'importer du minerai de phosphate à l'avenir, le sujet qui est maintenant porté à notre attention est quelque chose que nous allons définitivement prendre en considération ». La compagnie a en même temps déclaré que sa filiale en Uruguay n'avait pas reçu de minerai de phosphate du Sahara Occidental au cours des années 2007, 2008, 2010 et 2011.<sup>70</sup>



## YARA INTERNATIONAL ASA

(NORVÈGE)

Yara est le premier fournisseur mondial d'engrais minéraux. Il était un grand importateur de phosphate du Sahara Occidental dans le passé, mais a depuis décidé de ne plus acheter les phosphates du territoire. Le motif principal de cette décision d'arrêt d'approvisionnement est que le gouvernement norvégien incite les entreprises norvégiennes à ne pas commercer avec les produits du Sahara Occidental, en raison de préoccupations de droit international. La société a aujourd'hui une politique d'importation ou de commerce de phosphate provenant uniquement du Maroc, et non des mines de Bou Craa.

«Nous espérons que le pays sera libéré, et que la population profitera ensuite du fait que nous recevrons rapidement leurs phosphates », a affirmé Bente Slaatten, responsable en chef de la communication.<sup>71</sup>

*Les dernières importations de Yara ont eu lieu en 2008, sur ce navire. Ici, le navire est sur le point d'accoster à Herøya, en Norvège afin de décharger*

# LES CABINETS JURIDIQUES DE LOBBYING

Pour défendre leurs importations de phosphate du Sahara Occidental, plusieurs entreprises font référence à des avis juridiques de différents cabinets juridiques retenus par l'OCP.

Ces avis juridiques sont systématiquement utilisés par les importateurs internationaux de phosphate vis-à-vis des actionnaires pour légitimer leurs importations. Les analyses confidentielles sont dites établies que les populations locales bénéficient du commerce. Cependant, les populations locales - les propriétaires des phosphates - ne sont elles-mêmes pas autorisées à voir ces avis, et sont donc incapables d'en évaluer la véracité. Il est ainsi impossible aux Sahraouis d'en interroger les termes de référence, la méthodologie ou les résultats.

Comme les avis concluraient légitime l'exploitation par le Maroc des ressources du peuple sahraoui, WSRW pense qu'il n'y a pas de raison de les cacher aux Sahraouis.

Quatre cabinets juridiques internationaux de lobbying sont derrière ces avis non divulgués.

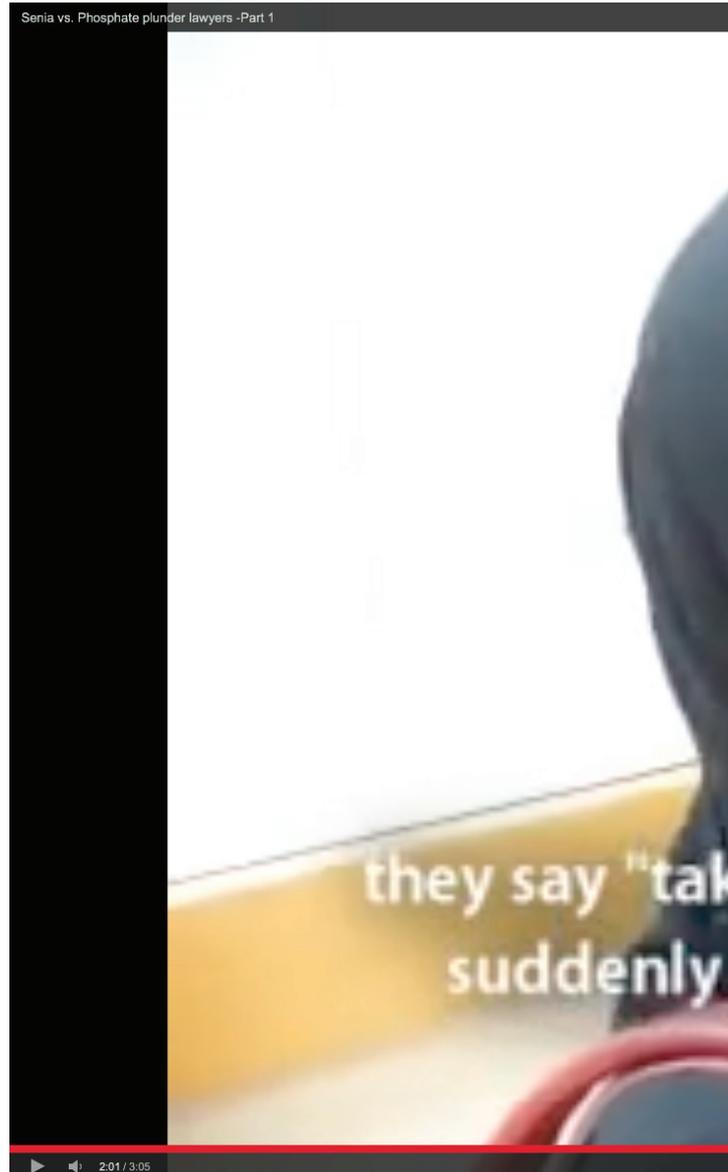
**Covington & Burling LLP** est un cabinet juridique international qui conseille les multinationales avec des bureaux en Europe, aux États-Unis et en Chine. L'OCP est parmi ses clients.

Tant l'importateur belge BASF que l'importateur espagnol FMC Foret se réfèrent à l'avis juridique préparé par Covington & Burling pour l'OCP, mais ne voulait pas divulguer le rapport. BASF a, en novembre 2008, enjoint WSRW à contacter Covington & Burling pour toute question. WSRW a essayé de communiquer avec l'entreprise en février 2008, sans recevoir aucune réponse. Contacté par téléphone pour demander un rendez-vous, Covington & Burling a répondu « nous ne collaborerons pas du tout avec vous sur aucun sujet. Vous n'êtes pas notre client, et selon ce que nous savons vous n'avez aucun intérêt ni participation dans notre cabinet. »<sup>72</sup>

Il est à noter que Covington & Burling voyage autour du monde pour défendre le commerce comme éthique devant des actionnaires qui pourraient chercher à désinvestir de l'une des entreprises qui importent du phosphate du Sahara Occidental.<sup>73</sup>

Plus récemment, le cabinet d'avocats **DLA Piper** a fait équipe avec la société **Palacio y Asociados** pour fournir à l'OCP un autre avis juridique justifiant leur commerce. Sur la base des déclarations des entreprises importatrices, ce second avis semble suivre l'analyse de l'avis de Covington & Burling, citant les avantages potentiels sur la « population locale » comme validation à l'exploitation et au commerce ultérieur.

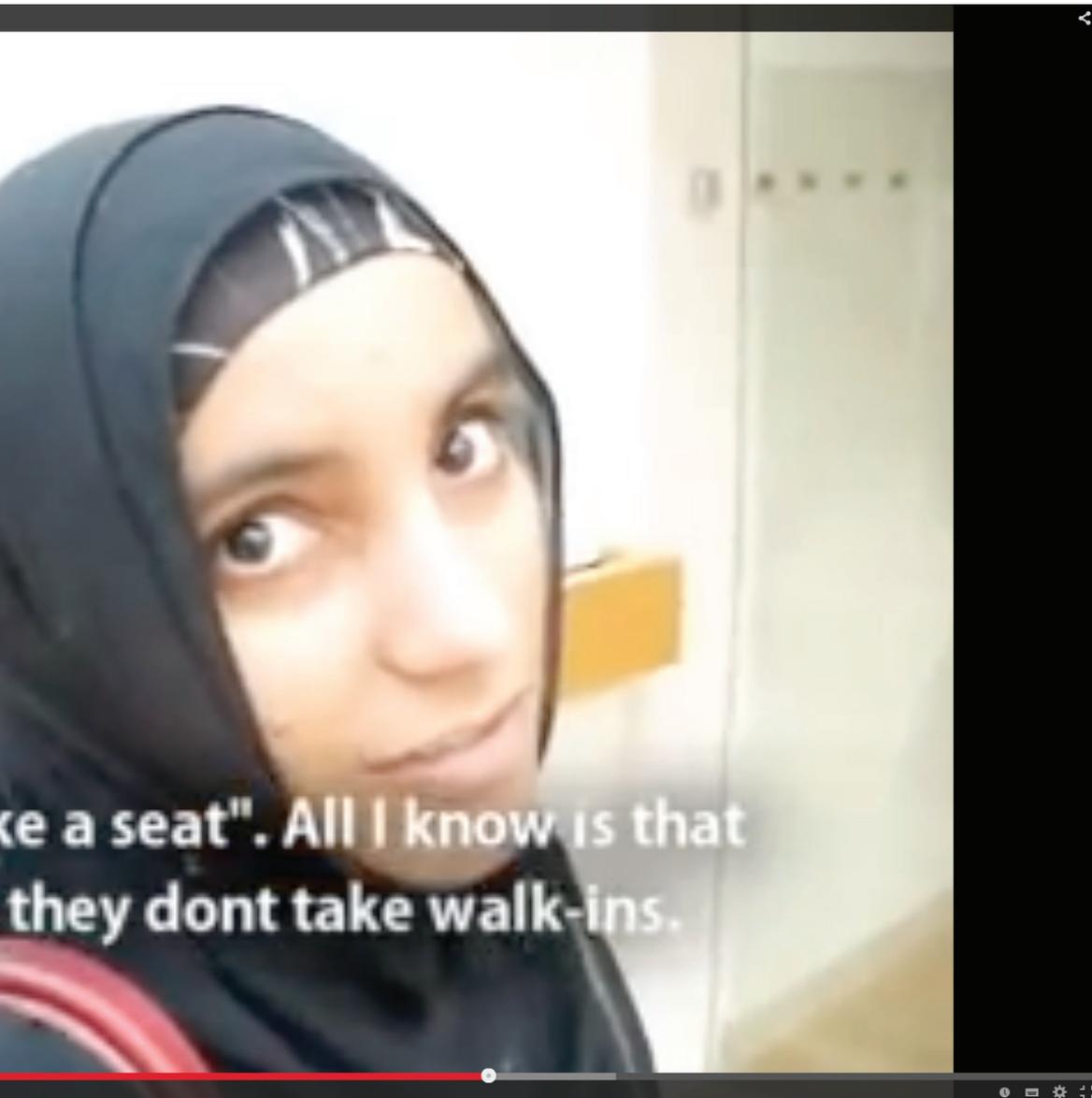
DLA Piper est un cabinet juridique international qui compte des bureaux dans 30 pays à travers les Amériques, l'Asie-Pacifique, l'Europe et le Moyen-Orient. Palacio y Asociados est dirigé par l'ancienne ministre espagnole aux Affaires étrangères et ancienne députée européenne Ana Palacio, et possède des bureaux à Madrid, Bruxelles et Washington.



WSRW a contacté les deux entreprises pour leur demander de partager leur avis juridique avec le peuple sahraoui. DLA Piper a répondu qu'il ne pouvait pas partager l'avis « écrit pour le bénéfice de Phosphates de Boucraa SA, et sa holding, l'Office Chérifien des Phosphates SA » en raison du privilège juridique de confidentialité.<sup>74</sup> Ana Palacio, chef de Palacio y Asociados, a répondu pour exprimer son désaccord avec l'analyse de WSRW et a également cité la confidentialité.<sup>75</sup>

En novembre 2015, PotashCorp a nommé le cabinet **Dechert LLP** et Palacio y Asociados en tant que co-auteurs d'un avis juridique. Dechert LLP est un cabinet d'avocats international dont le siège est à Philadelphie, aux États-Unis, avec des bureaux dans 14 pays.

Jusqu'en août 2014, PotashCorp a indiqué DLA Piper en tant que partenaire de Palacio y Asociados. On ne sait pas si l'opinion Dechert-Palacio est différente de l'opinion DLA Piper-Palacio. Le chaînon manquant entre les deux pourrait être Miriam González



Duránte, l'épouse du récent vice-Premier ministre britannique Nick Clegg, qui a représenté l'OCP quand elle travaillait à DLA Piper, mais qui aurait emporté le contrat OCP avec elle quand elle a déménagé pour Dechert. L'OCP aurait payé un montant estimé à 1,5 million de \$US pour des travaux effectués à la fois par Dechert et DLA Piper.<sup>76</sup>

Dechert a répondu à la lettre de WSRW du 8 février 2016, qu'il ne pouvait pas divulguer son avis juridique réalisé pour l'OCP en raison de la clause confidentialité du client.<sup>77</sup>

WSRW a demandé à Dechert et Palacio y Asociados si leur client consentirait à renoncer au privilège, puisque la confidentialité des avis juridiques était déjà abandonnée en rendant leur existence publique. WSRW a également demandé ces avis à l'OCP, et n'a pas reçu de réponse.

Une jeune étudiante sahraouie venant des camps de réfugiés, Senia Abderahman, a essayé en 2009 de rencontrer Covington & Burling parce qu'elle ne comprenait pas comment le cabinet pouvait conclure que son peuple profitait du commerce du phosphate. Toutes les preuves à sa disposition suggéraient le contraire. Sènia Abderahman a mis en ligne sur YouTube les vidéos de ses tentatives pour rencontrer le cabinet juridique. En 2013, une entité appelée « OCP Maroc » a essayé de faire retirer les vidéos de YouTube. Au cours des trois dernières années, elle a demandé à douze reprises à l'OCP des précisions et une copie des avis juridiques cités par les entreprises d'importation de phosphate, s'adressant à la fois au directeur du marketing et au bureau du chef de la direction. L'OCP ne lui a jamais répondu.<sup>78</sup>

# RECOMMANDATIONS

## AU GOUVERNEMENT DU MAROC :

De respecter le droit international et mettre fin immédiatement à la production et aux exportations de phosphate du Sahara Occidental occupé jusqu'à ce qu'une solution ait été trouvée au conflit.

De respecter le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental, à travers la coopération avec les Nations Unies pour un référendum pour le peuple du territoire.

De dédommager le peuple sahraoui pour les bénéfices que le Maroc a perçus des ventes de minerai de phosphate provenant du territoire occupé illégalement.

De respecter l'Avis juridique de l'Union Africaine sur le Sahara Occidental, publié en octobre 2015, qui note entre autre que toute exploration ou exploitation des ressources naturelles du territoire est illégale puisqu'elles violent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur ses ressources.

## AUX ACHETEURS DES PHOSPHATES DE LA MINE DE BOU CRAA :

D'arrêter tous les achats des phosphates illégalement exportés du Sahara Occidental occupé.

## AUX INVESTISSEURS :

D'interpeller les compagnies citées, et de désinvestir tant que rien n'est fait pour stopper les achats.

De s'abstenir d'acheter des obligations de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP).

## À COVINGTON & BURLING, DECHERT, DLA PIPER, KPMG ET PALACIO Y ASOCIADOS :

De publier tous les rapports rédigés pour l'OCP qui déclarent justifier les activités de l'OCP au Sahara Occidental occupé, et l'exportation illégale des phosphates sahraouis.

De s'abstenir de défendre le pillage du territoire par le Maroc par l'arrêt des engagements dans le but de légitimer le maintien du pillage.

## AUX NATIONS UNIES :

De créer une administration des Nations Unies pour surveiller ou du moins gérer les ressources et les revenus émanant des ressources naturelles du Sahara Occidental en attendant l'autodétermination du peuple sahraoui.

# NOTES

1. CIJ, Avis consultatif, 16 oct 1975, Sahara Occidental, Paragraphe 162, <http://www.icj-cij.org/docket/index.php?sum=323&pi=3&p2=4&case=61&p3=5&lang=fr>
2. Bureau juridique de l'ONU, S/2002/161, Lettre du 29 janvier 2002 du secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, le conseiller juridique, au président du Conseil de Sécurité. <http://daccess-ods.un.org/TMP/860225.930809975.html>
3. OCP SA, Prospectus - 20 avril 2015, p.91
4. Ibid, p.89
5. Ibid, p.98.
6. Ibid, p.91.
7. Ibid, p.123.
8. OCP SA, Phosboucraa <http://www.ocpgroup.ma/en/group/global-presence/subsidiaries/phosboucraa>
9. OCP SA, ibid, p.33
10. WSRW.org, 25.11.2014, Le Maroc admet utiliser les ressources sahraouies à des fins politiques, <http://www.wsrw.org/allix3072>
11. AP Funds, 30.09.2013, Swedish AP Funds exclude four companies accused of contravening international conventions, <http://www.ap4.se/etikradet/Etikradet.aspx?id=1094>
12. WSRW.org, 01.12.2014, Agrium en liste noire des investisseurs pour ses imports du Sahara, <http://www.wsrw.org/allix3088>
13. Fonds de Compensation commun au régime général de pension (FDC), FDC Exclusion List as of 15 November 2014, [http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Organisation/Liste\\_d\\_exclusion20141115.pdf](http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Organisation/Liste_d_exclusion20141115.pdf)
14. PGB Pensioenfond, Exclusion List Q1 2016 (Fixed Income), <http://www.pensioenfondspgb.nl/Documents/PGB%20Exclusion%20List%20Q1%202016%20Fixed%20Income.pdf>
15. Etikradet, arsrapport 2014, 9 avril 2015, <http://www.ap2.se/Global/Etikr%C3%A5det/Arsrapport%202014%20Etikr%C3%A5det%20150409%20SE.pdf>
16. Etikradet, Recommendation 26 September 2014 to exclude Innophos Holdings Inc., <http://etikradet.no/en/recommendation-26-september-2014-to-exclude-innophos-holdings-inc/>
17. Shelley, T. (2004), Endgame in the Western Sahara.
18. Hodges, T. (1983), Western Sahara, The Roots of a Desert War.

19. France Libertés, janvier 2003, Rapport : Mission Internationale d'Investigation au Sahara Occidental.
20. OCP SA, OCP Inaugural bond issue to the amount of 1.85 billion US dollars in two parts with a maturity of 10 years and 30 years, [http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/communiqués/CP\\_OCP\\_1\\_55\\_milliards\\_dollars\\_06052014\\_vFR\\_2\\_EN-GB.pdf](http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/communiqués/CP_OCP_1_55_milliards_dollars_06052014_vFR_2_EN-GB.pdf)
21. Business Wire, 15.04.2015, OCP successfully prices a US \$1 billion offering with a 10.5 year maturity at a 4.5% coupon, <http://www.businesswire.com/news/home/20150415006850/en/OCP-Successfully-Prices-1-Billion-Offering-10.5>
22. OCP SA, Prospectus, p. 108.
23. OCP SA, Prospectus, p. 90
24. OCP SA, Prospectus, p. 89
25. OCP SA, Prospectus, p. 90
26. OCP SA, Prospectus, p. 108
27. OCP, Phosboucraa <http://www.ocpgroup.ma/group/global-presence/subsidiaries/phosboucraa>
28. OCP, Phosboucraa: Investir dans l'avenir des phosphates dans la région du Sahara, janvier 2013, [http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/filiales/document/presentation\\_phosboucraa\\_fr.pdf](http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/filiales/document/presentation_phosboucraa_fr.pdf)
29. Phosboucraa, <https://www.recrute-phosboucraa.ma>. See also Medias24, OCP investira 18,8 milliards de DH à Phosboucraa et dans sa région, 8 November 2015, <http://www.medias24.com/ECONOMIE/ENTREPRISES/159383-OCP-investira-188-milliards-de-DH-a-Phosboucraa-et-dans-sa-region.html>
30. United States Geological Survey, 2013, Mineral Commodity Summary 2013, <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/mcs/2013/mcs2013.pdf>
31. United States Geological Survey, 2013, Mineral Commodity Summary 2013, <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/mcs/2013/mcs2013.pdf>
32. PotashCorp, November 2015, Phosphate Rock from Western Sahara, [www.potashcorp.com/media/POT\\_Western\\_Sahara\\_11-2015.pdf](http://www.potashcorp.com/media/POT_Western_Sahara_11-2015.pdf)
33. Lettre WSRW à PotashCorp, 22/02/2016, <http://www.wsrw.org/a243x3401>
34. Agrium Inc, 26.09.2011, Agrium exécute un accord à long terme avec l'OCP S.A. sur la roche, <https://www.agrium.com/en/investors/news-releases/2011/agrium-executes-long-term-rock-agreement-ocp-sa>
35. The Tyee, 14.10.2013, Canadian Agri-Business Linked to Moroccan conflict Mineral, <http://thetyee.ca/News/2013/10/14/Canadian-AgriBusiness-Morocco/>
36. WSRW.org, 22.02.2016, Agrium's reply to WSRW, 19 February 2016, <http://www.wsrw.org/a243x3398>
37. "The only connection that Agrium has to the Western Sahara is a phosphate rock supply agreement between a subsidiary of Agrium and the Moroccan state-owned Office Chérifien des Phosphates" Agrium, 'Delivering our vision - Notice of Annual General Meeting of Shareholders and Management Proxy Circular', 2015. [http://www.wsrw.org/files/dated/2016-02-27/agrium\\_agm\\_2015.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2016-02-27/agrium_agm_2015.pdf)
38. WSRW.org, 22.02.2016, Lifosa/EuroChem's reply to WSRW, 12 February 2016, <http://www.wsrw.org/a243x3399>
39. Mindfull, Ballance Agri-Nutrients case study, <http://www.mindfull.nz/case-studies/2015/2/18/ballance>
40. Ballance Agri-Nutrients, About Ballance; timeline, <http://ballance.co.nz/Our-CoOp/About-Ballance/Ballance-History>
41. Ballance Agri-Nutrients, Annual Report 2007, [http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance\\_ar\\_2007.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance_ar_2007.pdf)
42. WSRW.org, 03.07.2008, Ballance Agri-Nutrients into politics, <http://www.wsrw.org/a128x773>
43. WSRW.org, 14.04.2015, Shipping company guarantees no more Western Sahara transports, <http://www.wsrw.org/a240x3210>
44. Ravensdown, 23.02.2016, email à WSRW, [http://www.wsrw.org/files/dated/2016-02-29/ravensdown\\_nz\\_23.02.2016.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2016-02-29/ravensdown_nz_23.02.2016.jpg)
45. Incitec Pivot Limited, About Incitec Pivot, <http://www.incitecpivot.com.au/about-us/about-incitec-pivot-limited/company-profile>
46. Incitec Pivot Limited, IPL Sustainability Report 2014, Products and Services, <http://www.incitecpivot.com.au/-/media/Files/IPL/Sustainability/Online%20Report/Report%20Sections/Products%20and%20Services/Raw%20Materials.pdf>
47. WSRW.org, 22.02.2016, Incitec Pivot's reply to WSRW, 22 February 2016, <http://www.wsrw.org/a243x3400>
48. WSRW.org, 07.04.2016, FMC Corp no longer involved with Western Sahara phosphates, <http://www.wsrw.org/a105x3431>
49. Armando.info, 10.08.2014, Venezuela hace lo contrario de lo que dice en el Sáhara Occidental, [http://www.armando.info/sitio/index.php?id=17&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=92&cHash=94c54b829ce00b549c547528ee7bd99a](http://www.armando.info/sitio/index.php?id=17&tx_ttnews[tt_news]=92&cHash=94c54b829ce00b549c547528ee7bd99a)
50. WSRW.org, 11.01.2013, FMC: "Neither we nor our subsidiaries import from Western Sahara, <http://www.wsrw.org/a105x2478>
51. Monomeros, Nuestra historia [http://www.monomeros.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=6&Itemid=55](http://www.monomeros.com/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=55)
52. US Securities and Exchange Commission, 08.03.2010, [http://www.getfilings.com/sec-filings/100308/Innophos-Holdings-Inc\\_10-K/](http://www.getfilings.com/sec-filings/100308/Innophos-Holdings-Inc_10-K/)
53. Innophos Holdings Inc, Annual Report pursuant to Section 13 or 15(d) of the Securities Exchange Act of 1934, 6 February 2015, <http://ir.innophos.com/secfiling.cfm?filingID=1364099-15-6>
54. WSRW.org, Norway ethical council recommends exclusion of Innophos, 04.02.2015, <http://www.wsrw.org/a240x3138>
55. Fonds de Compensation commun au régime général de pension, FDC Exclusion list, [http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Strategie/Liste\\_d\\_exclusion20150515.pdf](http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Strategie/Liste_d_exclusion20150515.pdf)
56. Danske Bank, Excluded Companies, <https://www.danskebank.com/en-uk/CSR/business/SRI/Pages/exclusionlist.aspx>
57. Petrokemija Plc, Petrokemija Kutina, 2012, [http://en.petrokemija.hr/Portals/1/Petrokemija\\_EN.pdf](http://en.petrokemija.hr/Portals/1/Petrokemija_EN.pdf)
58. WSRW.org, 24.11.2010, Correspondence with Petrokemija, Tata Chemicals and Tripoliven, <http://www.wsrw.org/a159x1687>
59. Agropolychim, Who we are, <http://agropolychim.bg/en/company/who-we-are/>
60. WSRW.org, 06.10.2008, Letter to Agropolychim, <http://www.wsrw.org/a128x892>
61. Narodno Delo, Африканци топят „Агрополихим“ в подкрепа на окупационен режими, 10.01.2009, [http://www.narodnodelo.bg/news.php?news=15913&arh\\_broy=10.01.2009](http://www.narodnodelo.bg/news.php?news=15913&arh_broy=10.01.2009)
62. Zen-Noh, Report 2015, <http://www.zennoh.or.jp/about/english/index.html#1>
63. WSRW.org, 09.10.2008, La Belgique impliquée dans le commerce illégal de phosphate, <http://www.wsrw.org/a139x896>
64. WSRW.org, Lettre de BASF à WSRW, 30.10.2008, BASF will not repeat Western Sahara imports [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf\\_wsrw\\_30.10.2008.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf_wsrw_30.10.2008.jpg)
65. Norwatch, 23.10.2009, Phasing out phosphate imports, <http://www.wsrw.org/a141x1263>
66. WSRW.org, 21.10.2013, Impact Fertilizers stoppe les importations de phosphate du Sahara, <http://www.wsrw.org/a230x2687>
67. WSRW.org, 29.08.2010, Mosaic n'importe plus de phosphates du Sahara Occidental, <http://www.wsrw.org/a198x1573>
68. Bloomberg, 13.03.2015, Agrium Was No.1 Buyer of Phosphate From Western Sahara, <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-03-13/agrium-was-no-1-buyer-of-phosphate-from-western-sahara>
69. WSRW.org, WSRW demande des réponses aux importateurs uruguayens, <http://www.wsrw.org/a159x1526>
70. WSRW.org, WSRW.org, 08.04.2012, Aucune importation de Nidera en Uruguay depuis 2009, <http://www.wsrw.org/a216x2281>
71. Une entreprise d'engrais « espère la libération du Sahara Occidental », 05.02.2009, <http://www.wsrw.org/a143x1069>
72. WSRW.org, 24.11.2008, Un cabinet juridique américain refuse le dialogue, <http://www.wsrw.org/a139x951>
73. WSRW.org, 08.12.2011, Un cabinet de juriste américain continue son lobby pro-occupation, <http://www.wsrw.org/a207x2194>
74. WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW - DLA Piper, <http://www.wsrw.org/a240x3182>
75. WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW - Palacio y Asociados, février 2015, <http://www.wsrw.org/a240x3181>
76. Daily Mail, Miriam Clegg paid £400 an hour by mining giant accused of trampling on rights of Saharan tribesmen, 14 April 2012, <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2129900/Miriam-Clegg-paid-400-hour-mining-giant-accused-trampling-rights-Saharan-tribesmen.html>
77. WSRW.org, 22.02.2016, WSRW's correspondence with Dechert LLP, <http://www.wsrw.org/a243x3402>
78. WSRW.org, 04.03.2015, L'OCP refuse de répondre à une réfugiée sahraouie, <http://www.wsrw.org/a105x3169>

# ANNEXE : LES CARGAISONS DE 2015

Les dates de départ sont dans certains cas inexactes du fait de ces longs voyages. Ces inexactitudes résultent généralement de longs délais d'attente à El Aaiun port et des visites ultérieurement nécessaires à Las Palmas pour l'approvisionnement en carburant et provisions.

Nom du navire	Départ	Destination	Arrivée	Remarques
GLORY ONE	13/02/2015	Geismar, USA (PotashCorp Inc.)	Approx. 03/03/2015	Libéria OMI # 9230141 MMSI 636014681 73 810 TPL
CHOLLADA NAREE	03/03/2015	Barranquilla, Colombie (Monomeros S.A.)	Approx. 17/03/2015	Thaïlande OMI # 9127069 MMSI 567035000 18 485 TPL
IRON KOVDOR*	01/04/2015	Klaipeda, Lituanie (Lifosa AB?)	13/04/2015	Libéria OMI # 9168465 MMSI 636015525 72 474 TPL
ZHENG HENG	06/04/2015	Geismar, USA (PotashCorp Inc.)	Approx. 23/04/2015	Panama OMI # 9593799 MMSI 373299000 81 948 TPL
ALEXANDRIT	17/04/2015	Geismar, USA (PotashCorp Inc.)	Approx. 04/05/2015	Portugal OMI # 9519298 MMSI 255805655 57 015 TPL
ITHAKI	18/05/2015	Portland, Australie (Incitec Pivot Ltd.)	27/06/2015	Îles Marshall OMI # 9691632 MMSI 538005954 38 000 TPL
ROSITA	20/05/2015	Napier, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Fertiliser Co-op Ltd.)	Approx. 22/06/2015	Norvège OMI # 9281724 MMSI 257362000 52 300 TPL
KASZUBY	26/05/2015	Puerto Cabello, Venezuela (Inconnu/Venezuelan govnt)	Approx. 06/06/2015	Bahamas OMI # 9346847 MMSI 311005600 37 695 TPL
NEW VENTURE	29/05/2015	Vancouver, Canada (Agrimium Inc.)	16/07/2015	HongKong OMI # 9482483 MMSI 477173100 53 410 TPL
ALAM MOLEK	Approx. 05/06/2015	Geismar, USA (PotashCorp Inc.)	Approx. 20/06/2015	Singapore OMI # 9717072 MMSI 565070000 58 074 TPL
FEDERAL TWEED	10/06/2015	Geismar, USA (PotashCorp Inc.)	26/06/2015	Îles Marshall OMI # 9658898 MMSI 538004749 55 317 TPL
TOLMI*	12/06/2015	Klaipeda, Lituanie (Lifosa AB?)	22/06/2015	Grèce OMI # 8117615 MMSI 239929000 29 094 TPL

KOCIEWIE*	03/06/2015	Klaipeda, Lituanie (Lifosa AB?)	17/06/2015	Bahamas OMI # 9423798 MMSI 311014100 37 600 TPL
LAGUNA	17/06/2015	Napier, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Fertiliser Co-op Ltd.)	08/08/2015	Libéria OMI # 9395238 MMSI 636091618 53 477 TPL
BULK AMERICAS	23/06/2015	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	Approx. 26/07/2015	Panama OMI # 9500663 MMSI 373643000 58 729 TPL
EFFY N	23/07/2015	Geismar, USA (PotashCorp Inc.)	Approx. 07/08/2015	Hong Kong OMI # 9509516 MMSI 477534200 55 804 TPL
ARAGONIT	02/08/2015	Tauranga, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients Ltd.)	16/09/2015	Malta OMI # 9551686 MMSI 229663000 56 758 TPL
SPAR CAPELLA	05/08/2015	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	17/09/2015	Norvège OMI # 9490844 MMSI 259545000 58 000 TPL
NICHIRIN	09/08/2015	Geismar, USA (PotashCorp Inc.)	21/08/2015	Panama OMI # 9478913 MMSI 356911000 55 694 TPL
IONIC STORM	11/08/2015	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	12/09/2015	Îles Marshall OMI # 9332963 MMSI 538005190 56 032 TPL
CLIPPER TRUST	29/08/2015	Puerto Cabello, Venezuela (Inconnu/Venezuelan govnt)	09/09/2015	Bahamas OMI # 9320312 MMSI 311266000 19 918 TPL
AMIS BRAVE	Approx. 01/09/2015	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	02/10/2015	Panama OMI # 9667459 MMSI 355534000 61 467 TPL
JUPITER II	03/09/2015	Ukraine (Inconnu)	15/09/2015	Panama OMI # 9467897 MMSI 353946000 27 000 TPL
ULTRA LANIGAN	16/09/2015	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	19/10/2015	Panama OMI # 9520596 MMSI 373949000 58 032TPL
SCARLET FALCON	02/10/2015	Geismar, USA (PotashCorp Inc.)	18/10/2015	Panama OMI # 9609433 MMSI 371071000 82 260 TPL
YUAN SHUN HAI	07/10/2015	Bluff/Cove/Invercargill, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients Ltd.)	24/11/2015	Panama OMI # 9446130 MMSI 353863000 56 956 TPL

AGATIS	15/10/2015	Barranquilla, Colombie (Monomeros S.A.)	Approx. 28/10/2015	Panama OMI # 9117844 MMSI 355691000 27 254 TPL
ULTRAMER	19/11/2015	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	20/12/2015	Libéria OMI # 9705976 MMSI 636016489 63 500 TPL
GEORGIA M	22/11/2015	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	06/01/2016	Îles Marshall OMI # 9616618 MMSI 538004498 58 666 TPL
MARATHA PRUDENCE	27/11/2015	Portland, Australie (Incitec Pivot Ltd.)	05/01/2016	Îles Marshall OMI # 9580027 MMSI 538004916 32 070 TPL

**Note:**

\* Trois navires sont arrivés à Klaipėda, en Lituanie, au cours de 2015 : le Iron Kovdor (72 474 TPL), le Tolmi (29 094 TPL) et le Kociewie (37 600 TPL). Ce dernier navire a fait une escale de plus de 3 jours à Casablanca sur la route de El Aaiun à Klaipėda. La capacité de chargement à bord de ces trois navires ne correspond pas au volume des importations en provenance du Sahara Occidental tel qu'annoncé par Lifosa à WSRW. Lifosa a confirmé à WSRW avoir reçu 68 000 tonnes en 2015. L'écart entraîne non seulement une incertitude sur le volume total des importations en Lituanie, mais aussi des incertitudes mineures dans les estimations statistiques du commerce total des phosphates du Sahara Occidental pour 2015. Toutes les statistiques présentées dans ce rapport prennent comme point de départ que les navires ont effectivement expédiés des phosphates du Sahara Occidental vers la Lituanie. WSRW a demandé à Lifosa si les trois navires transportaient des phosphates du Sahara Occidental pour Lifosa, mais n'a pas reçu de réponse.



**“En revanche, la Cour conclut que les éléments et renseignements portés à sa connaissance n’établissent l’existence d’aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara Occidental d’une part, le Royaume du Maroc ou l’ensemble mauritanien d’autre part. La Cour n’a donc pas constaté l’existence de liens juridiques de nature à modifier l’application de la résolution 1514 (XV) de l’Assemblée générale de Nations Unies quant à la décolonisation du Sahara Occidental et en particulier l’application du principe d’autodétermination grâce à l’expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire.”**

Cour Internationale de Justice, le 16 octobre 1975